

LA CROIX

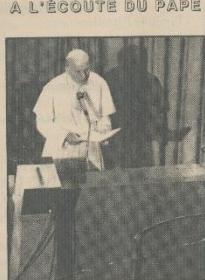
BIMENSUEL CATHOLIQUE DE DOCTRINE ET D'INFORMATION DU BÉNIN

53 ème ANNÉE - NUMÉRO 729

02 JUILLET 1999 - 150 Francs CFA

POUR DES RELATIONS CONVIVIALES DANS LA JUSTICE ET L'ÉQUITÉ

(...) Pour qu'un équilibre social durable puisse s'établir, il est nécessaire qu'à l'intérieur de chaque pays le renforcement d'un État de droit, fondé sur le respect de toute personne humaine et des exigences fondamentales qui y sont liées, puisse aller de pair avec une gestion de la vie publique qui soit effectivement au service de tous. Aussi j'encourage vivement toutes les personnes qui ont des responsabilités dans la conduite de la nation à ne pas se détourner et à chercher en toutes circonstances le bien commun avec une ferme détermination. En effet, comme je l'ai écrit dans l'Exhortation apostolique *Ecclesia in Africa*, «concilier des différences extrêmes, dépasser des animosités ethniques anciennes et s'intégrer dans un ordre mondial, tout cela exige de grandes



A L'ÉCOUTE DU PAPE

qualités dans l'art de gouverner» (n° 111). D'autre part, pour favoriser une gestion honnête du patrimoine commun et permettre aux motifs d'opposition entre les groupes d'estomper, il est essentiel de développer une solide préparation civique et morale des consciences, qui éclairent au sens des responsabilités et à la reconnaissance de chacun dans sa différence. Ainsi pourront s'établir entre toutes les composantes de la société des relations conviviales, dans la justice et l'équité (...)

Vatican, vendredi 04 juin 1999
Jean-Paul II
Discours au cours de l'audience solennelle accordée au nouvel Ambassadeur du Gabon
près le Saint-Siège

LA DÉMOCRATIE À DEUX VITESSES DANS LE BÉNIN DU RENOUVEAU

Fugitive, l'heure s'enfuit et le quinquennat du Général Mathieu Kérékou tire inexorablement à sa fin. Tous azimuts, les tractations vont bon train au sein de la classe politique : opposition et mouvance présidentielle confondues. Aujourd'hui et plus qu'hier, les vraies ambitions politiques des princes qui nous gouvernent et les politiciens qui caressent l'intention de nous gouverner se dévoilent peu à peu. Ces dernières semaines très riches en actions politiques, des éléments significatifs et décisifs qui manquaient à l'appréciation globale de la situation politique ont été enregistrés. Mieux, les élections des

membres du bureau de l'Assemblée nationale, des présidents de ses commissions permanentes, et aussi la formation du troisième gouvernement de Kérékou II sont révélatrices à plus d'un égard.

LORSQUE LES ENJEUX POLITIQUES SE RÉVELENT

Du coup, le paysage politique national jusqu'alors sombre a commencé par s'éclaircir.

A priori, on était tenté de dire que le Bénin, depuis peu, vit dans un système de dualisme de pouvoir bien tranché. Le précédent

(Lire la suite à la page 7)

NOUS DEVONS RETROUVER EN NOUS-MÊMES LA CAPACITÉ DE PENSER NOTRE DÉVELOPPEMENT

Après un peu plus de trois ans à la tête du ministère du plan, de la restructuration économique et de la promotion de l'emploi, le professeur Albert Tévoédjré est

appelé à diriger un grand projet du PNUD : «Millénaire pour l'Afrique».

Jeudi 24 juin 1999, une messe d'action de grâce a été dite à cette occasion en la cathédrale Notre-Dame-de-miséricorde de Cotonou pour remercier le Seigneur de tous ses biensfaits et placer la nouvelle mission du professeur sous la bénédiction du Tout-Puissant.

En marge de cette action de grâce, et pour éclairer davantage ses lectrices et lecteurs sur le «Millénaire pour l'Afrique», la rédaction de *La Croix du Bénin* a réalisé avec le professeur l'interview ci-après :



Professeur Albert Tévoédjré

(Lire la suite à la page 12)

DE LA PRÉCARITÉ À L'EXCLUSION : LA PAUVRETÉ À L'ÈRE DE LA GLOBALISATION

Essai de synthèse du Séminaire initié par le Conseil pontifical Justice et paix au Vatican du 24 au 26 mai 1999

Du 24 au 26 mai 1999, le Conseil Pontifical Justice et Paix a organisé un séminaire sur le thème de : « De la précarité à l'exclusion : la pauvreté à l'ère de la globalisation ». L'intérêt de ce séminaire, c'était de voir comment l'Eglise devrait aborder les questions nouvelles que pose la pauvreté et offrir une solution d'approche fiable au moment d'entre dans le troisième millénaire. Beaucoup de questions ont été soulevées par la cinquantaine de participants venus d'Afrique, d'Asie, des Amériques latine et du Nord, et de l'Europe. Invité à ce séminaire, je n'ai pas manqué de prendre quelques notes pour vous proposer cet essai de synthèse. Nous avons besoin de comprendre les questions fondamentales touchant à l'homme habitant aujourd'hui, comme l'on le dit couramment, un 'village planétaire' et nous responsabiliser.

Nous sommes entrés de plein pied dans la globalisation entraînant avec elle des maux multiples dont la précarité grandis-

sante conduisant irrémédiablement à l'exclusion. Pour lutter contre l'exclusion des personnes et œuvrer à leur intégration sociale, la participation de tous est importante et requise : riches et pauvres, inclus et exclus, porte-parole et sans-voix, Nord et Sud, Est et Ouest, doivent s'asseoir autour de la même table et réfléchir sur les questions suivantes : « Y aura-t-il de l'espace, dans les sociétés de la révolution technologique et de l'informatique, de la globalisation économique, du néolibéralisme et du postmodernisme, pour tous ceux qui se trouvent aujourd'hui à la périphérie du progrès et s'avancent dans cette direction, et qui cherchent avec peine à libérer leur propre dignité du joug d'une condition inhumaine ? Quelle société, quel développement préparons-nous pour les générations futures ? »^{vi}

LA DIACONIE DU CHRÉTIEN

L'Eglise catholique, consciente de sa mission évangélisatrice et ayant une option (Lire la suite à la page 9)

POUR CUBA, QUATRE RELIGIEUSES, DES OBLATES CATÉCHISTES PETITES SERVANTES DES PAUVRES (OCPSP) PARTENT EN MISSION

(Lire nos informations à la page 8)

PUBLI ECO... PUBLI

SECTEUR BANCAIRE : CONTINENTAL BANK-BENIN CONSOLIDE SA PRÉSENCE AU BÉNIN

Pour la 3ème année consécutive, Continental Bank-Benin a affiché un résultat net positif qui confirme l'amélioration croissante de sa rentabilité, après la reprise intervenue en Novembre 1995.

Selon le rapport d'activité présenté par le Président du Conseil d'Administration, M. Wassi Mouftaou, l'exercice 1998 s'est soldé par un résultat net positif de un milliard quatre cent trente cinq millions de francs CFA (1.435.000.000 de F CFA). À en croire les documents présentés aux actionnaires samedi dernier au Sheraton Hôtel de Cotonou, lors de la cinquième Assemblée Générale ordinaire, Continental Bank-Benin, dirigée par M. Michel Sabath d'Almeida, a confirmé sa présence au sein du paysage bancaire béninois. Le dynamisme dont elle a fait preuve tout au long de l'année, lui a permis de dépasser le seuil psychologique de 10% de part de marché.

Au 31 décembre 1998, les cinq (5) banques qui constituent le système bancaire béninois ont totalisé deux cent soixante seize milliards (276.000.000.000) de dépôts contre deux cent cinquante huit milliards (258.000.000.000) de francs CFA en 1997. L'encours des concours consentis par les banques a progressé de soixante quatorze milliards (74.000.000.000) en 1997 à cent trois milliards de francs (103.000.000.000 de F) en 1998. Quant au montant des opérations enregistrées par les banques avec l'extérieur, il s'élève à quatre milliards cinquante huit millions de francs CFA (4.058.000.000 de F CFA).

Au cours de la même période (1998), Continental Bank-Benin a géré onze mille cinq cent trente deux (11.532) comptes de dépôts contre huit mille cent soixante trois (8.163) la période précédente (1997). Le montant des dépôts de la banque a atteint trente milliards huit cent vingt sept millions (30.827.000.000) en 1998 alors qu'il se chiffrait à vingt deux milliards vingt huit millions (22.028.000.000 de F CFA) en 1997. Cette performance est le résultat des différentes démarches commerciales entreprises au cours de l'année. Conformément aux souhaits exprimés par les actionnaires lors de la 4ème Assemblée générale ordinaire, les administrateurs et principaux actionnaires ont beaucoup plus domicilié leurs opérations commerciales à Continental Bank-Benin.

En raison de la participation au financement des intrants agricoles et d'un certain nombre de projets, les concours consentis par Continental Bank-Benin à sa clientèle ont augmenté de 145,6% passant de trois milliards cinq cent vingt huit millions (3.528.000.000) en 1997 à huit milliards six cent soixante six millions (8.666.000.000 de F CFA) en 1998. Les cautions et avals donnés par la banque ont atteint quinze milliards huit cent dix sept millions (15.817.000.000) en 1998 contre sept milliards cinq cent quatre vingt quatre millions (7.584.000.000) en 1997. En 1998, les titres d'Etats garantis par la Banque centrale, les dépôts de garantie et autres emplois de trésorerie ont augmenté d'un quart (1/4).

Pour faire face aux exigences du 3ème millénaire, la Continentale a poursuivi la mise à jour de son logiciel et le renouvellement de son matériel informatique. Le souci est d'améliorer la qualité des services rendus à la clientèle et



MM. Michel Sabath d'Almeida et Wassi Mouftaou respectivement DG et président du Conseil d'Administration de Continental Bank-Benin.

de surmonter les difficultés liées au «Bogue de l'an 2000». Deux innovations technologiques ont été initiées par la Direction. Il s'agit du CONTIVOX et la connexion au réseau SWIFT.

UNE AUTRE IMAGE DE LA BANQUE POUR VOUS ACCOMPAGNER DANS LE TROISIÈME MILLENAIRE

L'évolution du contexte politique, juridique et économique dans le monde et au Bénin paraît favorable au développement de la Banque, vu les ambitions qu'affichent ses dirigeants qui tiennent à «gagner le pari de croissance et du développement de Continental Bank-Benin».

En Afrique et plus précisément dans les pays de l'UEMOA, les objectifs de convergence communautaire ont été plus ou moins atteints. Au sein de l'union, les principaux indicateurs macro économiques ont connu une amélioration caractérisée notamment par un taux de croissance réel de 5,4% à la fin de 1998 et une inflation maîtrisée à un taux de 2% contre 2,9 en 1997. Grâce à une grande maîtrise des dépenses publiques et un meilleur recouvrement des recettes fiscales, le déficit global des finances publiques est passé de 4,4% du Produit intérieur brut (PIB) en 1997 à 4% en 1998. Ce qui traduit un raffermissement des efforts d'assainissement budgétaire.

À l'heure de l'exercice 1998, les réserves de change de l'Union se sont consolidées couvrant sept (7) mois d'importation, et portant le taux de couverture de l'émission monétaire à plus de 98% fin décembre 1998.

La mise en œuvre du processus de démocratisation au Nigeria augure une reprise des activités dans ce pays dont les retombées ne manqueront pas d'influencer positivement l'économie béninoise.

Au Bénin, selon l'opinion des chefs d'entreprises, la relance de l'activité se confirme au niveau de la plupart des secteurs vitaux de l'économie, après la récession imposée par la crise énergétique qui a duré 4 mois (de mars à juin 1998).

En dehors du coton qui continue de dominer l'économie béninoise, d'autres cultures telles la noix d'anacarde, le karité et le bois de teck sont venues renforcer les exportations qui sont passées de 390.030,69 tonnes au 3ème trimestre à 570.770,45 tonnes au 4ème trimestre.

Toutefois, le taux de croissance qui s'établissait à 5,5% en 1997, est passé à 4,4% en 1998. Cette baisse est due à l'effacement du programme d'investissement public et à une diminution de la contribution budgétaire du fait de la crise énergétique et des incidences des différents arrêts de travail enregistrés.

Par ailleurs, le niveau de recouvrement s'est amélioré en raison des performances des régies financières.

Dans le cadre de l'exécution du programme d'ajustement structurel, le Gouvernement a poursuivi les négociations en vue du désengagement de l'Etat de la gestion des sociétés nationales telles que :

- La Société des Ciments d'Onigbolo,
- La Société Nationale de Commercialisation des Produits Pétroliers,
- L'Office des Postes et Télécommunications,
- La Société Béninoise d'Électricité et d'Eau,
- La Société Sucrerie de Savè.

UNE NOUVELLE STRATÉGIE BANCAIRE AVEC DES HOMMES DISPONIBLES ET DES TECHNOLOGIES DE POINTE POUR MIEUX VOUS SERVIR!

Les conditions économiques et financières et les privatisations en cours sont, dans l'ensemble, propices à un accroissement des activités au Bénin, et favoriseront certainement l'activité bancaire. Toutefois, Continental Bank-Benin restera attentive à l'environnement et fera preuve d'une extrême vigilance.

Par ailleurs, les efforts se poursuivront au cours de l'année 1999 pour la réalisation des principaux objectifs ci-après :

- Le réaménagement de l'Organigramme de la Banque et la mise en place d'une logistique en rapport avec le niveau d'activités.
- L'implantation de deux nouvelles agences à Cotonou et à l'intérieur du pays.
- La mise en réseaux de tout le système informatique de traitement bancaire avec une présence institutionnelle sur Internet.
- La connexion au réseau SWIFT pour favoriser le transfert sécurisé des fonds.

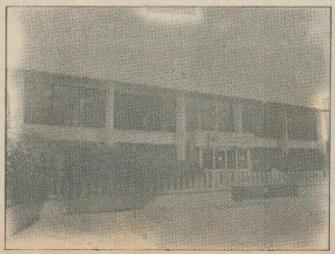
— La mise en place d'un serveur vocal permettant aux clients d'accéder à leurs comptes par téléphone à touches ou par fax 24h/24. Baptisée CONTIVOX, cette innovation est la première du genre sur la place bancaire béninoise.

— Une plus grande présence dans les principaux secteurs de l'économie.

Continental Bank-Benin, selon son Directeur général M. Michel Sabath d'Almeida, poursuivra ses efforts de formation pour améliorer les prestations de son personnel afin de lui donner les moyens nécessaires pour affronter le défi du 3ème millénaire.



Vue partielle des participants.



Le siège de Continental Bank-Benin à Cotonou.

ECHOS DE NOS DÉPARTEMENTS... ECHOS DE NOS DÉPARTEMENTS

ATACORA-DONGA

UNE DÉLÉGATION DE ZONE SANITAIRE À KÉROU

Une délégation de la zone sanitaire de Kouandé conduite par le Dr Karim Salami a tenu le 23 juin dernier une séance de travail avec le sous-préfet de Kérou, M. Worou Sarré-Djori.

La rencontre visait à faire l'état des lieux sur le secteur de la santé dans cette sous-préfecture.

Selon le sous-préfet de Kérou, les infrastructures sanitaires ne font pas cruellement défaut dans sa circonscription administrative. On déplore cependant le manque d'éclairage et d'eau au centre de santé de la commune urbaine, la pénurie de personnel qualifié pour la mise en service du bloc opératoire, l'insuffisance de médicaments adéquats dans toutes les formations sanitaires et l'insuffisance numérique du personnel à tous les niveaux.

M. Worou Sarré-Djori a, par ailleurs, festigé en présence de la délégation, l'inconscience professionnelle de certains agents qui s'adonnent à l'alcool, au point d'abandonner le service, bien qu'étant le seul occupant du poste.

Le sous-préfet de Kérou a souhaité que la position de ces agents soit revue avant la mise en place du nouveau matériel de radio de communication prévu à Firou, Kaobagou et à Kérou-centre.

Pour sa part, le Dr Salami a émis le vœu que les populations de Fétékou, Firou et Kaobagou, s'accapitent dans un bref délai de leurs contributions en vue de permettre au projet d'amorcer la réalisation des infrastructures socio-communautaires destinées à la localité.

La zone sanitaire de Kouandé comprend Ouassa-Péhuncu, Kérou et Kouandé.

ATLANTIQUE - LITTORAL

LE MANIOC : UNE FILIÈRE À COUP SUR PROMETTEUSE

L'expérience a montré que toute nouveauté est de nature à susciter plus souvent interrogations ou inquiétudes, que satisfaction ou approbation spontanées.

C'est parce qu'a connu la proposition faite il y a quelque temps par le président Kérékou de voir le Bénin s'engager dans l'expansion de la filière manioc. La couche de la population urbaine visée par l'appel du chef de l'Etat, s'était, dans sa majorité, contentée de juger sans analyser les propos du président Kérékou. Cette affaire avait même soulève en son temps un tollé de la part de certains partis politiques. Mais on peut osier affirmer aujourd'hui que le malentendu n'a de l'intervention du chef de l'Etat a fait place à une évolution positive des esprits sur la question de la filière manioc.

Ainsi, bon nombre de nos compatriotes sont conscients de l'importance et de la rentabilité de la filière manioc pour l'économie béninoise.

Un séminaire national organisé par le Conseil national des chargeurs du Bénin (CNCB) a étudié mardi 29 juin dernier à Cotonou, les contours du projet sous le

thème: "Filière manioc : Enjeux et perspectives pour l'économie béninoise".

À l'ouverture du séminaire, M. Idrissou Tchérègnon directeur général du CNCB a assuré les acteurs potentiels de la filière manioc, de l'entière disposition de sa société à œuvrer à la réduction des coûts de transport. Pour illustrer sa détermination, le CNCB a mis sur pied une cellule de formation, et déjà 1500 cadres ont été formés.

L'objectif du séminaire est d'examiner l'état de la filière en vue de négocier un nouveau taux de frêt.

Les participants à ce séminaire ont eu donc à procéder à l'étude des conditions devant faciliter le développement de la filière manioc dans notre pays.

Le ministre des Travaux publics et des transports, M. Joseph Sourou Attin qui présida la séance d'ouverture du séminaire en présence du ministre du développement rural, M. Théophile Natta, a souligné que l'objectif du séminaire rejoignait parfaitement le souci du chef de l'Etat de promouvoir la filière manioc, produit mal connu sur le plan mondial.

Le ministre Sourou Attin a rappelé aux participants que le coton qui a fait ses preuves est en train de nous abandonner et qu'il fallait trouver une autre filière pour le remplacer.

BORGOU-ALIBORI

ROUTES ET PONTS : LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS EN TOURNÉE À KARIMAMA

Aut total 254 kilomètres de voies à réhabiliter, et 170 ouvrages à installer sur les axes Kandi-Banikoura, Péhuncu-Kérou, Guéné-Karimama, pour quelque 2 milliards 770 millions de F CFA par l'entreprise égyptienne Arab Contractor. Le maître de l'ouvrage, à ne pas s'y tromper est bien l'Etat béninois, et ce n'est pas un hasard si ces grands travaux figurent en bonne place dans le programme d'action du gouvernement. En effet, chaque année, pendant la saison des pluies, plusieurs localités du septentrion sont coupées du reste du Bénin. Au nombre des zones sinistres lors des grandes pluies de l'an dernier, on peut citer la sous-préfecture de Karimama.

Éloigner autant que possible le spectre de ces calamités naturelles aux conséquences dramatiques sur les laborieuses populations, tel est le souci qui a motivé le déplacement le jeudi 24 juin dernier du ministre des travaux publics et des transports M. Joseph Sourou Attin sur ledit chantier où il a trouvé l'entreprise égyptienne à pied d'œuvre. En dépit de quelques difficultés dont le maître d'œuvre a eu à faire état au ministre, le rythme d'exécution des travaux dont la livraison est prévue pour janvier de l'an 2000 suit pratiquement son cours. Sur le troçon Guéné-Karimama long de 42,5 kilomètres, il est prévu 47 ouvrages qui seront réalisés après la saison des pluies. Bien que globalement rassuré en ce qui concerne l'état d'avancement des travaux, le ministre ne s'est pas montré moins préoccupé par les aspects liés à l'environnement et aux réactions des populations riveraines relatives aux zones de garbage.

Rien ne vaut le cristal par soi-même. L'enjeu de ces travaux valait le déplacement, fut-il plein d'embûches comme d'habitude.

Il y a quelques semaines seulement la nouvelle, comme une traînée de poudre, avait fait le tour de la ville.

Les autorités administratives de Porto-Novo avaient donné un préavis à certains usagers du marché de Ouando leur demandant de déguerpir.

Mécontents, les usagers ont manifesté leur désapprobation vis-à-vis de cette déci-

MONO - COUFFO

CARDER : SATISFACTIF DU COMITÉ DE GESTION RÉUNI EN SESSION

sion. mais à force de séances de sensibilisation, certains ont fini par se résigner à regagner le nouveau site provisoire qui leur est réservé.

D'autres par contre, soi-disant opportunistes, attendent les premiers coups de piche ou le passage du "catépil" avant d'évacuer les lieux. Par ailleurs, il est loisible de constater une prise d'assaut des abords du marché situé sur l'axe Porto-Novo-Pobè.

À plusieurs reprises déjà, les responsables du marché de Ouando ont déclenché des hostilités contre les vendeuses ambulantes et les conducteurs de taxi-moto qui encumbrent la voie. Des accrochages et des accidents de la circulation ont parfois été déplorés lors de ces opérations de déguerpissement.

ZOU - COLLINES

CENTRE DE SÉCHAGE DES FRUITS TROPICAUX D'ABOMEY

Le centre de séchage des fruits tropicaux d'Abomey a accueilli dimanche 27 juin dernier pour un mois de perfectionnement, le groupement des producteurs d'ananas d'Allada, trois élèves stagiaires du Collège d'enseignement technique d'Adja-Ouéré et un étudiant français Vincent Thoral, ingénieur en agro-alimentaire.

À cours de leur formation, les stagiaires auront à acquérir des connaissances théoriques, et surtout pratiques sur le séchage et la transformation des fruits et légumes. Au nombre des produits transformés on peut citer les ananas séchés, les jus de fruits, les sirops et les confitures. Ils sont destinés autant à l'exportation qu'à la consommation locale. Le centre de séchage des fruits tropicaux d'Abomey est une coopérative de production connue et appréciée au-delà des frontières du Bénin.

C'est ainsi qu'il développe avec l'extérieur un partenariat fécond, dont l'illustration même est le séjour dans le centre de M. Victor Thoral en qualité de coopérant Nord-Sud. Ce dernier est membre d'une organisation Altair des entreprises de développement et de transformation des produits tropicaux. Son rôle est celui d'un consultant, et à ce titre, il aura à intervenir sur la gestion d'une entreprise agro-alimentaire.

Au cours de l'encadrement des stagiaires, il présentera également à ces derniers, le processus de formation et de transfert de technologies appropriées. Des ateliers sont aussi prévus afin de permettre des échanges d'expériences entre stagiaires et animateurs sur les nouvelles méthodes et techniques de traitement d'ananas, bananes, mangues greffées, et papayes, de même que les légumes verts et les tomates.

Comme on le voit, l'assimilation correcte de ces enseignements ne peut qu'être bénéfique aux stagiaires qui seront ainsi mieux outillés pour optimiser leur rendement en quantité et en qualité.

Ce centre est l'œuvre de l'ONG "Aide technique bénévole au développement" (ATBD), dénommée "Yavédi-Bénin" présidée par M. Apollinaire Ahanzanzo.

Il reste à souhaiter que des exemples encourageants comme celui du centre de séchage des fruits tropicaux d'Abomey puissent faire tache d'huile afin de crédibiliser davantage le slogan "consommons local".

Évariste Déglé

CHRONIQUE DES TEMPS ANCIENS

RAPPORTS SOCIAUX AUTOUR DE LA TERRE DANS LES MILIEUX RURAUX BÉNINOIS DU XVII^e AU XX^e SIÈCLE

INTRODUCTION

L'étude du peuplement, c'est-à-dire de la mise en place progressive des populations, constitue une donnée fondamentale dans l'appréciation des rapports entretenus entre eux par les hommes autour des terres d'une région concernée. En effet, le droit de propriété sur un espace donné était, en général, fonction durant la période précoloniale de l'antériorité d'implantation des premiers immigrants et du rapport de force qui s'est par la suite instauré entre eux et leurs hôtes venus par la suite vivre parmi eux, en toute égalité ou en les dominant.

Les relations tissées entre eux par les ruraux à propos de la terre sont depuis loin d'être une réalité figée, immuable. Elles évoluent au gré des rapports de force et des mutations nouvelles, même si cette évolution ne revêt pas toujours la même nature et la même allure d'un milieu à l'autre. Il y a, de façon indiscutable, une dynamique des rapports sociaux centrés sur la terre, la propriété domaniale, avec des modalités de règlement des litiges inhérents au droit de propriété.

Trois centres d'intérêt nous permettent de saisir l'évolution de ce type particulier de rapports sociaux :

- la terre, les forces invisibles et les premiers occupants;
- la terre, les premiers occupants et les migrants de la deuxième génération;
- l'apparition de la valeur marchande de la terre et les relations conflictuelles contemporaines.

I — LA TERRE, LES FORCES INVISIBLES ET LES PREMIERS OCCUPANTS

Les croyances populaires attribuent la propriété réelle de la terre à des forces supérieures particulières qui sont, soit des esprits, soit des génies, soit des divinités. Plus puissantes, dit-on, que les êtres humains, ces forces supérieures se caractérisent surtout par leur invisibilité, mais aussi par leur capacité à se montrer sous plusieurs formes — une sorte d'épiphanie — aux hommes. Dans cette optique, il n'existerait pas un seul domaine parcellaire qui ne soit habité par un ou plusieurs esprits, divinités ou génies. Certains d'entre eux sont maléfiques, d'autres bénéfiques.

Intimement liées à la terre, ces puissances chthoniennes y exercent en même temps un droit de propriété dont elles sont extrêmement jalouses. Les chefs des grandes migrations historiques responsables de la création d'unités résidentielles, étaient souvent des chasseurs ou des personnes dotées de grandes puissances occultes. Ils n'ignoraient pas les conditions particulières dans lesquelles se trouvaient les terres qu'ils voulaient occuper et qui étaient la propriété de forces invisibles naturellement supérieures aux hommes. Voici, en quelques lignes, ce que nous en dit l'anthropologue Jeanne-Françoise VINCENT :

«Aucun ensemble de terres n'est en effet vide de puissances invisibles selon les sociétés dites traditionnelles aux-

quelles ont coutume de s'intéresser les anthropologues. En s'installant en un lieu particulier, d'où parfois ils ont émergé, les hommes auront à faire la rencontre de divinités du sol, tout en ménageant une place à leurs propres ancêtres, esprits distincts mais proches, qui eux aussi occuperont le territoire. Créer un village ou une unité politique, c'est d'abord choisir de vivre en bonne entente avec les esprits du sol et de rechercher leur éventuelle protection. C'est mettre au point des modalités d'échange définies avec précision — sollicitude des puissances contre sacrifices des hommes — qui donnent à ces relations culturelles, collectives ou individuelles, une forme conventionnelle ou contractuelle.

La conception du territoire apparaît alors péritive de religieux. Faut-il aller plus loin et dire que la notion de territoire s'exprime prioritairement — nécessairement ? — dans les termes du religieux ?»

De nombreuses dispositions ésotériques étaient alors prises par les chefs de migration pour identifier la nature des puissances chthoniennes habitant les lieux et leur demander l'autorisation de s'installer. À défaut de s'adresser directement à celles-ci, les chefs de migration sondent leur intention par l'intermédiaire de pratiques oraculaires. L'autorisation des puissances chthoniennes de s'installer sur leurs terres peut être immédiate. Il arrive qu'elle soit assortie de conditions (sacrifices d'animaux, offrandes, interdits, etc.). Les mauvais esprits étaient en général hostiles à toute implantation humaine durable dans la région. Dans ces conditions, les migrants, prudemment, quittent les lieux pour une autre destination. Cependant, entêtés et forts de leur puissance occulte exceptionnelle, quelques rares chefs de migration arrivaient à conjurer les mauvais esprits et à s'installer sur le site en se conciliant, du coup, les forces bienfaisantes. Ils ont, ainsi, désormais, pactisé en quelque sorte avec les puissances chthoniennes du territoir dont ils seront au service en contrepartie de leur protection. Fondamental, l'enseignement maître qui se dégage de cette charte fondatrice est d'une part l'accueil sur leurs terres des migrants par les forces supérieures et le caractère collectif communautaire de la propriété foncière. Bien que ce soit le chef de migration qui ait été seul à conclure un pacte avec les forces chthoniennes qui lui ont confié de ce fait la paternité de la propriété foncière, cette dernière deviendra aussi le patrimoine de toute sa collectivité dont les représentants successifs continueront de perpétuer la tradition de chefferie de terre et de prêtrise des divinités chthoniennes dévénées par la suite, non pas des divinités familiales ou claniques, mais poliaires : des puissances protectrices de toute la cité. Ainsi, si le premier occupant est Ayinon ou Onilé³ comme le disent respectivement Fon, Aizo, Gun d'une part, Nago et Yoruba d'autre part, tous les membres de son clan seront également appelés Ayinon ou Onilé, même s'ils doivent se faire représenter par l'un des leurs qui portera plus spécifiquement le nom combiné respectable de chef de terre.

La primauté d'occupation du sol apparaît comme un critère si déterminant que Raymond VERDIER a pu écrire à ce sujet que :

«Le droit de première occupation étant la source primordiale d'acquisition sur le sol, on ne saurait trop souligner l'identité de la terre et du chef descendant de l'ancêtre fondateur, premier occupant du sol, de même que la terre est le support de la vie du groupe, de même le chef en incarne le potentiel vital; la source de vie qu'ils symbolisent est que.. Terre et chef opèrent la médiation fondamentale entre le microcosme et le macrocosme, la communauté des vivants et le monde des esprits⁴...»

Si une terre habite a, comme le dit Albert-Marie MAURICE, un propriétaire ou moins lointain,⁵ ce droit de propriété se reconnaît chez des groupes socio-culturels de l'Atacora comme les Bétamarribé à certaines options privilégiées sur divers produits du sol. Ainsi fruits du néf, du faux acajou et du baobab étaient dans le Kutamarku (pays des Bétamarribé), en priorité, réservés au chef de terre⁶.

Le droit de propriété sur la terre du fait du contexte contractuel qui a mis en contact puissances chthoniennes et fondateur, s'accompagne également d'une fonction religieuse conférant à ce dernier un statut de prêtre auprès des divinités des lieux.

Si cette charte religieuse fondatrice est le point de départ, nous accéderons à une autre étape des liens sociaux autour de la terre à partir de l'arrivée de nouveaux migrants.

II — LA TERRE, LES PREMIERS MIGRANTS ET CEUX DE LA DEUXIÈME GÉNÉRATION

De façon globale et sans entrer dans les détails, l'on peut distinguer historiquement deux grands types de société du point de vue de l'organisation politique dans l'espace aujourd'hui occupé par la République du Bénin. Le système de type monarchique a à sa tête un souverain et une cour. Système vertical, voire pyramidal, il est le plus répandu. Il concerne une multitude d'entités politiques ayant comme capitales Nikki, Kuandé, Kandi, Karimama, Allada, Abomey, Porto-Novo, Kétou, Igbo-Idasha, Shabé, etc.

Le deuxième type de société, horizontal, n'est pas stratifié de la même manière que le précédent. Cette société est dite lignagère ou acéphale. Plus diffus, le pouvoir y est entre les mains des chefs de lignage et des chefs coutumiers.

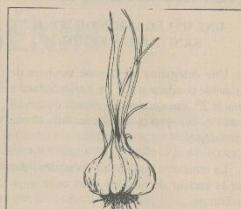
Quel que soit le type de société, l'autorité du premier occupant comme chef de terre et prêtre de divinité est presque toujours reconnue. Dans les sociétés acéphales comme celles des Bétamarribé, des Wauba, des Natemba, etc., de l'Atacora, le chef coutumier jouissait d'un grand prestige et les chefs de clan étaient obligés de tenir compte de ses avis, et de lui reconnaître sa place, plutôt sa préséance dans la société. Les Bétamarribé tard venu sur certaines terres de Bésorubé leurs prédecesseurs sur les lieux, tout en occupant ces derniers, reconnaissaient leur autorité morale et spirituelle comme chefs de terre.

Chez les Bétamarribé, la terre était si sacrée que toute forme de rixes y était sujette que :

(Lire la suite à la page 10)

PLANTES MEDICINALES

AIL



Nom latin : *Allium sativum*. Famille des Liliacées.

| | |
|----------|------------|
| Français | : All |
| Fon | : Ayo |
| Gun | : Ayo |
| Yoruba | : Ayu |
| Nago | : Ayu |
| Mina | : Ayo |
| Waci | : Ayo |
| Yom | : Kalanula |
| Dendi | : Tafanlu |

DESCRIPTION

*plante vivace bulbueuse cultivée comme un-nuelle ;

*feuilles longues et étroites ;

*bulbe composé de plusieurs gousse ou caules ;

*forte odeur caractéristique.

ÉCOLOGIE

*sols légers et bien drainés ;

*bulbe pourrit dans les sols inondés ;

*bon ensoleillement ;

*réiste aux températures fraîches.

ORIGINE / DISTRIBUTION

*originaire de l'Europe méridionale où il est cultivié depuis l'antiquité ;

*se retrouve surtout en Afrique du Nord,

CULTURE

*planter à partir de novembre ;

*séparer les petits caïeux de la gousse et choisir ceux de la périphérie ;

*enfoncer les caïeux, la pointe vers le haut, à 3 cm de profondeur ;

*espacer de 20 cm sur la ligne ;

*arriver régulièrement mais modérément ;

*récolter après 4 à 5 mois.

COMPOSITION

*bulbe : sels minéraux, vitamines, acides organiques, fructosanes ;

*131 cal/100g, protéines 5,2%, glucides 30,2%, calcium 33 mg / 100 mcg, phosphore 195 mg / 100 mcg.

EMPLOI

HYPERTENSION, DIABÈTE, CHOLESTEROL

*faire macérer 5 g d'ail écrasé dans 200 ml d'alcool à 40° pendant 2 semaines ;

*filtrer ;

*prendre 20 gouttes avant les repas tous les deux jours.

PARASITES (oxyures, ascaris, ténias)

*faire bouillir 50 g d'ail dans un verre d'eau ;

*ajouter du sucre et filtrer ;

*prendre 2 à 3 cuillerées à soupe par jour ou manger le bulbe cru ;

AFFECTIONS PULMONAIRES (tuberculose)

*faire une décoction de 5 à 10 g dans 500 ml de lait ;

*boire 1 à 2 verres par jour.

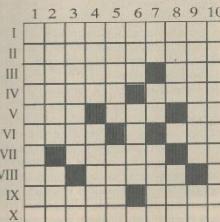
ATTENTION

*aucune contre-indication.

A. L. (ENDA)

UN PEU DE DISTRACTION

LES MOTS CROISÉS DE J.P. & M. DESBORDES N°4



HORIZONTALEMENT

- I. Elle le sera ce mois-ci —
- II. Défenseur médiocre sans motorité. —
- III. Culte d'adoration rendu à Dieu. Pays en développement. — IV. Conducteur d'équidé. Quittée par la France en 1966. — V. Anglaise froide. Recueil de bons mots. Mec à la redresse. — VI. Dépend du seigneur. On le bande. — VII. Quelques fois tristes. Sur la gomme. — VIII. Pieuse abréviation. Frontière européenne. — IX. Grand chef africain. Blotti. — X. Cherche à mettre les choses en valeur.

VERTICALEMENT

- 1. Habitante d'un canton suisse. —
- 2. Palement anticipé. Petit napperon. — 3. En bord de mer. Demi radoteur. — 4. 52 acres. Combustible. — 5. Monnaie nigérienne. Agit

**RÉPONSE AU JEU
LA CROIX N°1**

paru dans notre livraison n°728 du 18 JUIN 1999

Horizontalement

* AUBAINE — GOINFRE — RENIFLE.

Verticalement

* CABINET — GRANITÉ — CHIFFON.

ET VOTRE REABONNEMENT !**BONS MOTS, CITATIONS ET PROVERBES****Proverbes**

Thème : le défaut.

"Ce n'est qu'avec les yeux des autres que l'on peut voir ses défauts" (proverbe chinois).

"Qui veut un cheval sans défaut, doit aller à pied", (proverbe français).

"Si le chameau pouvait voir sa bosse, il tomberait de honte" (proverbe libanais).

Citations

"Il faut rire avant d'être heureux, de peur de mourir sans avoir ri". (Jean de La Bruyère).

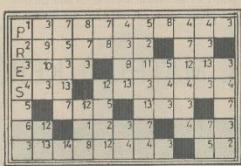
habilement pour tromper. — 6. Abréviation usuelle. Disposer des couleurs. — 7. Pronom. Mot d'enfant. Crémation pour une veuve. — 8. Compagnie d'Aragon. Hélas ! — 9. À son guide. Le platine. — 10. Permet de visualiser des lésions internes.

(Réponse dans notre prochaine livraison)

GRILLE À DÉCODER N° 1

Chaque case de cette grille contient un numéro, lequel correspond toujours à une même lettre ? Petit à petit, vous imaginerez de nouvelles mots et identifierez de nouvelles lettres.

En vue de faciliter les recherches, quelques lettres décodées sont déjà inscrites dans la grille.



(Réponse dans notre prochaine livraison)

N'oubliez pas votre réabonnement.

Merci.

**RÉPONSE AU JEU
CHIFFRES DÉCODÉS N°1**

paru dans notre livraison n°728 du 18 JUIN 1999

D = 4 — I = 5 — K = 3 — A = 6

**RÉPONSE AU JEU
GRILLE DU BENIN À DÉCODER N° 4**

paru dans notre livraison n°728 du 18 JUIN 1999

1 = B — 2 = U — 3 = T — 4 = S — 5 = E
— 6 = R — 7 = A — 8 = N — 9 = C —
10 = O — 11 = I — 12 = L — 13 = D —
14 = V — 15 = M — 16 = G.

Bons mots

"Comment se fait-il que tant d'enfants étais si intelligents... tant d'adultes soient si bêtes ? Cela doit tenir à l'éducation". (Alexandre Dumas)

FAÇONS DE PARLER**DES MOTS ET DES FAUTES**

Si le verbe *siffler* prend deux F, le verbe *giffer* n'en prend qu'un ; deux prononciations semblables et deux orthographies différentes...

De même *inonder* et *innover*.

Inonder... un N, innover... deux N.

Les noms correspondants suivent la même règle : *inondation* (un N), *innovation* (deux N).

Enfin à signaler dans le même ordre de fautes à éviter : les verbes *laper* et *japper*.

Laper (un seul P), *japper* (deux P). L'un et l'autre font penser au chien... ce chien qui lape avec un P et qui jappe avec deux P.

AUTOUR D'UN MOTEmbarras, du latin *barra* (barre).

Dans l'esprit, il y a parfois un embarras, une hésitation, une perplexité, une incertitude, une indecision, et on peut être pris dans l'embarras du choix ; il y a alors alternative ou dilemme.

Certaines questions peuvent être embarrassantes, familièrement sur les appelle "colles" et souvent on ne peut répondre.

Être embarrassé, c'est être perplexe, hésitant, incertain, décontenancé, déroulé, et comme dit l'expression être A quia, être réduit à ne pouvoir répondre.

En parlant d'une demande on peut être aussi embarrassé, désorienté, interloqué. Sous la forme pronominale, parfois on s'embarrasse dans des explications, on bredouille, on s'empêtre, on perd le fil de son discours et d'une manière familière on bafouille et le langage devient entortillé, confus, compliqué voire emberlificoté.

Dans l'action, l'embarras peut venir. On ne sait alors sur quel pied danser, à quel saint se vouer, on est réduit aux expédients et on est aux cent coups.

Il existe également des embarras d'argent, financiers, pécuniaires. Et c'est alors une situation difficile, on est dans le pétrin et on traverse des moments critiques.

Et enfin, confus, penaup, mal à l'aise en devient emprunté, gauche et familièrement parlant "empoït" et "confus" familièrement encore... constipé !

DES MOTS À DEVINER

Un succube (SUCCUBE), est-ce :

— un démon femelle ?

— un terme géométrique ?

— ou une mesure de volume ?

Trouver la bonne définition.

Réponse : un succube (SUCCUBE) est un démon femelle qui vient la nuit s'unir à un homme (certains mettent ce nom au féminin : une succube). Le contraire : démon mâle, est un incubus.

AUTOUR D'UN MOT

Emotion, du latin *emotio* de *emovere* (mettre en mouvement).

Toute agitation passagère qui met le trouble dans l'esprit et dans l'organisme est une émotion. On éprouve, on ressent une émotion. Elle peut être vive, intense, poignante. C'est la *comotion*, le choc, le stress, l'affolement ou l'agitation. L'émotion peut être douce, tendre, légère ou délicate. C'est alors une impression, un sentiment, une tendresse, un émoi.

Émouvoir c'est troubler par une émotion. On dit familièrement, émouvoir.

Une émotion touche, attendrit, affecte, ébranle ou va au cœur.

Réagir vivement à une émotion c'est être impressionnable, sensible, nerveux ou hyperémotif.

L'écrivain français *La Rochefoucauld* disait à ce propos : "Les biens et les maux qui nous arrivent ne nous touchent pas selon leur grandeur mais selon notre sensibilité".

JEU DE MOTS

On la trouve dans l'aile d'un oiseau, dans la serrure et parfois cela se transforme en chagrin.

Trois homonymes à trouver.

Réponse : la penne (PENNE), chaîne des grandes plumes des ailes d'un oiseau. Le pène (PÈNE) de la serrure et le chagrin... la peine (PEINE).

DES MOTS VENUS D'AILLEURS

Du néerlandais, cette langue germanique parlée au Pays-Bas et en Belgique, de nombreux mots sont venus dans le vocabulaire français. On trouve ainsi : *mateLOT*, *maquereau*, l'adjectif *espiggle* et les verbes : *amarrer*, *maquiller* ou *dégringoler*.

Plus anciennement le nom *boulangé* (celui qui confectionne des boules de pain) est venu remplacer la forme française de *panetier*.

Des anciennes colonies néerlandaises quelques autres mots sont venus enrichir le vocabulaire français : *cacatoë*, sorte de grand perroquet, *bériliéri*, nom d'une maladie due à un manque de vitamine B ; une sorte d'autruche nommée *casoar* et le *rotin*, palmier dont les tiges servent à fabriquer des câbles et des meubles.

DES MOTS D'AUJOURD'HUI

Si le verbe *gérer* date du XV^e siècle, le qualificatif *gérable* (qui peut être géré) est beaucoup plus récent puisqu'il date des années 70.

Autre mot de l'époque : le nom *jean* (JEAN), un pantalon de toile très solide à coutures apparentes. Ce nom vient de la ville italienne Gênes d'où à l'origine on importait la toile pour fabriquer ces sortes de vêtements.

On dit aussi *blue-jean* ou *blue-jeans*, pour désigner ce treillis bleu.

REMANIEMENT MINISTÉRIEL : DES SPÉCULATIONS INUTILES

«Le président Kérékou a marginalisé le septentrion... Il sera plus facile à gérer... Kérékou n'a fait confiance qu'aux fidèles parmi les fidèles... Tous les partis politiques: mouvement comme opposition sont mécontents du chef de l'Etat... Kérékou n'osera pas se présenter à la présidentielle de 2001». Ainsi se résument les réminiscences acerbes de nombreux concitoyens au lendemain de la formation du troisième gouvernement du Général Mathieu Kérékou. Un gouvernement caractérisé par quatre ministres sortis et cinq nouveaux venus.

À écouter les divers commentaires au lendemain du dernier remaniement ministériel, on s'interroge sur l'intention réelle des hommes politiques mécontents et de leurs imitateurs qui, en fait, sont à l'origine de ces critiques. En vertu du nouveau découpage administratif, le Bénin comporte désormais

douze départements et de ce point de vue, un ministre, autrefois choisi par département, serait l'idéal. En ayant un regard sur la composition du troisième gouvernement du Président Mathieu Kérékou, intervenu suite aux élections législatives du 30 mars 1999, ce principe est respecté et demeurerait encore des postes vacants. Or je ne saisis pas qu'il faille avoir deux individus par poste ministériel. Alors ou est le scandale si certains départements comptent plus de ministres que d'autres ?

Que l'on veuille guérir des agitations fébriles dues au fait qu'on n'a pas pu avoir une place au gouvernement. Certains partis politiques de la mouvance présidentielle et même de l'opposition auraient voulu se tailler la part du lion en exigeant deux, trois voire quatre portefeuilles ministériels. Tout calcul fait avec la dizaine de partis qui se réclament de la mouvance, une équipe gouvernementale

tale de trente membres n'aurait pas satisfait l'appétit glouton de nos hommes politiques. Ailleurs, on pense que tel ou tel ministère devrait être la chasse gardée de telle ou telle localité. Un peu de sérieux quand même ! Dans ce Bénin un et indivisible, tout membre de gouvernement, de quelle que origine qu'il soit, est en mission de développement au service de la nation du Nord au Sud et de l'Est à l'Ouest. Alors pourquoi veut-on, à travers la formation du gouvernement, manipuler les paisibles populations de nos régions dont le seul souci est l'accès au bien-être social, culturel et économique ?

Au-delà de toutes ces considérations, la question que l'on se pose est de savoir si l'on a vraiment besoin d'être au gouvernement pour être utile à sa région, à sa nation ? La réponse évidemment est non. Si tant est que le développement de ce pays tient à cœur à

quelque Béninois que ce soit qui aspire à une responsabilité élective, il doit le démontrer non pas par sa capacité de manigances politiques, mais par son dévouement au service de la chose publique, par son intégrité morale et par son aptitude à la concertation et au travail dans la transparence. La capacité de tout homme politique d'œuvrer véritablement pour le développement de ce pays doit être jaugée à ce niveau. Les critiques à l'encontre de l'équipe gouvernementale actuelle pour être crédibles devraient porter sur les actions du gouvernement et le comportement de ses membres. C'est vrai, pour le moment, nous n'en sommes pas encore là. L'important consistera donc à juger l'équipe gouvernementale sur la base de la pratique plutôt que de spéculer. Trêve de théories et d'invectives inutiles. Pour le développement de ce pays, chacun est appelé à jouer sa partition.

Alain Sessou

LE 3^{ÈME} GOUVERNEMENT DU GÉNÉRAL MATHIEU KÉRKOU EN IMAGES



Général Mathieu Kérékou, Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du gouvernement, né le 2 septembre 1933 à Kuavata (Nantingou). Général d'armes, il est marié et père de famille.



Bruno Amoussou, ministre d'Etat, chargé de la coordination de l'action gouvernementale, du plan, du développement et de la promotion de l'emploi (MECCAG-PDPE). Né le 2 juillet 1939 à Djakotomey (Morodji). Ingénieur agronomiste, il est marié et père de trois enfants (PSD).



Pierre Casho, ministre délégué auprès du Président de la République, chargé de la défense nationale (MDCDN), né le 5 mai 1945 à Porto-Novo, professeur d'histoire, il est marié et père de cinq enfants (indépendant).



Daniel Tawémé, ministre de l'intérieur, de la sécurité et de l'administration territoriale (MISAT). Administrateur civil, il est marié et père de famille (Fard-Alafia).



Kolawole Antoine Idi, ministre des affaires étrangères et de la coopération (MAEC), né en 1946 à Ijewonu dans la sous-préfecture de Ndouli (Ouidah). Diplomate et avocat, il est marié et père de quatre enfants (MADEP).



Joseph H. Grionloniou, Garde des sceaux, ministre de la Justice, de la législation et des droits de l'homme (MLDH), né en 1943. Il est magistrat de formation. Marié, il est père de trois enfants (indépendant).



Abdoulaye Bio-Tchiké, ministre des finances et de l'économie (MFE). Né en novembre 1952. Il est banquier central. Marié, il est père de trois enfants (indépendant).



Sylvaïn Adékpédiou Akindé, ministre chargé des relations avec les institutions, la société civile et les Béninois de l'extérieur (MCASI). Professeur de droit, il est marié et père de deux enfants (ADP).



Ousmane Bocko, ministre de la fonction publique, du travail et de la réforme administrative (MFPTRA). Administrateur civil, né le 15 mai 1949 à Parakou. Marié, père de trois enfants (Fard-Alafia).



Théophile Nzap, ministre du développement rural (MDR), professeur d'lettres modernes à l'Université, Marié, il est père de trois enfants (Alliance IDP).



Pierre Jean Igba, ministre de l'industrie et des petites et moyennes entreprises (MPIAME). Professeur de géographie à l'université nationale du Bénin (UNB), marié, il est père de deux enfants (UPP).



Séraphin Adjou, ministre du commerce, de l'artisanat et du tourisme (MCAT). Diplômé de l'école supérieure de commerce et de administration de Toulouse, il est marié depuis 1960 à Cotonou. Marié, il est père de cinq enfants (MERCI).



Félix Enock Dassé, ministre des mines, de l'énergie et de l'hydrocarbure (MMEH). Né en 1941, il est professeur d'économie à la retraite. Marié, il est père de quatre enfants (PSD).



Joseph Sounou Adin, ministre des travaux publics et de l'aménagement (MTPA). Ingénieur Statisticien économiste de formation il est né le 31 décembre 1964 à Kéré dans la sous-préfecture de Oessa-Zoumé (Zou). Marié, il est père d'un enfant (indépendant).



Luc Marie Gracédiar, ministre de l'environnement, de l'habitat et de l'urbanisme (MEHU). Architecte de formation, il est né le 19 octobre 1968. Marié, il est père de trois enfants (indépendant).



Demien Zinou Modrano Alahassa, ministre de l'éducation nationale et de la recherche scientifique (MENRS); professeur assistant à l'Université nationale du Bénin, il est né en 1949 à Ton-Gara (Atlantique). Marié, il est père de famille (PS).



Mme Marina d'Almeida Massougbodji, ministre de la santé publique (MSP); agrégée de médecine, elle est née le 4 octobre 1946. Mariée, elle est mère de quatre enfants (PSD).



Mme Ramatou Beba Mousso, ministre de la protection sociale et de la famille (MPSF), née à Kandi dans le département de l'Aïdour, elle est administratrice. Mariée, elle est mère de cinq enfants (PDD-Nassera).



Valentin Adidi Houde, ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs (MJSU). Comme son nom l'indique, il est né en 1960 à Adjahi dans le département de l'Atlantique. Marié, il est père de famille (PDP).



Gaston Zazou, ministre de la culture et de la communication (MCC), partie du gouvernement (MCC-PDG). Professeur d'Anglais, il est né le 1er octobre 1954 à Porto-Novo. Marié, il est père de trois enfants (indépendant).

LA DÉMOCRATIE À DEUX VITESSES DANS LE BÉNIN DU RENOUVEAU

(Suite de la première page)

mier élément qui incarne le Légitimatif pratiquement contrôlé par l'opposition n'entend, à tort ou à raison, faire aucune concession majeure au gouvernement de Kérékou II. Cet élément tente même d'étendre ses ramifications à plus d'un secteur. Ainsi, on peut constater que depuis les élections des membres du bureau de l'Assemblée nationale, toutes les personnes désignées par celui-ci pour représenter l'auguste Assemblée nationale soit à la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC), soit au Conseil Économique et Social (CES) ne souffrent d'aucune ambiguïté. Opposants bon teint, ils sont comme des envoyés en mission. Dès lors, le président Mathieu Kérékou qui, apparemment, n'a pas digéré la défaite infligée à la mouvance présidentielle lors des élections à l'Assemblée nationale, entend, lui, composer désormais avec des hommes de confiance. Ainsi, les partis politiques : Car-Dunya de Albert Sinatoko, l'Alliance-Étoile de Saccia Lafia et le parti démocratique du Bénin (PDB) de Soulé Dankoro, considérés jusque-là comme proches de la mouvance, mais qui ont été à l'origine de la défaite de ladite mouvance lors des élections des membres du bureau de l'Assemblée nationale et des présidents de ses commissions permanentes ont été écarter de la formation de la troisième équipe gouvernementale de Kérékou pour cause de tricheur. La nomination de M. Théophile Paoletti, ancien ministre de l'information comme M. René Mègnin Dossa, son prédecesseur à la tête de la HAAC par le chef de l'État répond aussi à la stratégie de celui-ci de ne compter que sur ses fidèles parmi les fidèles : sa ferveur se trouve ainsi reconnue. Tout indique donc, de part et d'autre, des calculs politiques mais aussi un effort de démarcation, de clarification. Évidente prise de conscience car moins de deux ans nous séparent de la présidentielle de 2001 : le clair-obscur doit donc prendre fin même si la bonne marche de la chose nationale semble encore passer au second plan, sinon oubliée. L'intérêt personnel et l'intérêt du parti prennent malheureusement avant tout. Du côté de la mouvance comme de l'opposition, on s'emploie ardemment à conquérir des parcelles de pouvoir à divers niveaux en vue d'être en position de force au moment opportun. C'est tristement à cela que l'on assiste aujourd'hui. Le conflit a peine larvé qui oppose l'Exécutif au Légitimatif n'en est qu'une illustration. La probité, la compétence et la capacité de gestion ne semblent pas être toujours de rigueur dans le choix des hommes devant occuper tel ou tel poste ou siéger dans telle ou telle institution.

NÉCESSITÉ D'HOMMES AU CŒUR GRAND, HUMBLES ET ALTRUISTES

À l'allure où vont les choses au Bénin, le grand espoir suscité par le Renouveau démocratique cède de plus en plus la place à la déception, à la morosité et au doute même dans la capacité des hommes politiques béninois d'aujourd'hui à conduire le Bénin vers des lendemains meilleurs. On a même l'impression que bien des actes quotidiens que posent les princes qui nous gouvernent et les hommes politiques, éloignent le pays du développement réel et durable. On assiste de plus en plus à la défense des intérêts partisans et égoïstes. Le pouvoir à tout prix est recherché par tous les moyens. Pourtant ! Oui pourtant l'exigence d'une nouvelle conception de la chose publique, d'une nouvelle vision du développement du pays est plus qu'évidente. Tout est problème de conscience : il faut aux hommes politiques en particulier et en général à toutes les Béninois et à tous les Béninois plus de patriotisme, de désintéressement, de dévouement pour la défense du bien commun, de solidarité. Et l'exemple doit venir du sommet. Nous croyons à la perfidie : tout est affaire de volonté.

Avec le Pape Jean-Paul II, nous dirons qu' « *il n'y a pas de solidarité sans amour* ». Mieux, il n'y a pas de bonheur, il n'y a pas d'avenir pour l'homme et la nation sans amour ; sans cet amour qui doit sous-tendre le développement global de tout homme et de tout l'homme. Un amour qui se met véritablement au service des autres, qui oublie son individualisme et qui est disposé à donner et à se donner avec générosité. C'est dire que nous sommes appelés à construire un avenir fondé sur l'épanouissement du prochain, sur le développement de la nation, afin d'édifier la « *civilisation de l'amour, du développement global de l'homme, de tout l'homme* ». Aujourd'hui et plus que jamais le monde et le Bénin ont besoin d'hommes au cœur grand, et qui servent avec humilité et amour. On ne le dira jamais assez, l'union fait la force et la division affaiblit et détruit, sûrement. Nécessairement il nous faut, aux uns et aux autres, un sursaut salvateur.

Denis Diderot nous enseigne « *qu'il n'y a dans ce monde que la vertu et la vérité qui soient dignes de 'nous occuper'. L'homme le plus heureux est celui qui fait le bonheur d'un plus grand nombre d'autres* ». Et Gaston Bachelard renchérit : « *Pour être heureux, il faut penser au bonheur d'un autre* ». Telle est la gageure.

Alain Sessou

RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION...

POUR CUBA, QUATRE RELIGIEUSES, DES OBLATES CATÉCHISTES PETITES SERVANTES DES PAUVRES (OCPSP) PARTENT EN MISSION

Mardi 29 juin 1999 : fête des saints Pierre et Paul, deux grandes colonnes de l'Église catholique. Ce jour est celui choisi par la congrégation des sœurs Oblates Catéchistes Petites Servantes des Pauvres (OCPSP) pour célébrer l'envoi en mission de quatre de ses membres qui vont à Cuba, État de l'Amérique centrale, constitué par la plus grande République des Antilles et situé au Sud de la Floride. Il s'agit des sœurs : Rose-Marie Arouna, Sophie Yakouto, Micheline Towanou et Elisabeth Houngbédéhinto. Cette cérémonie est placée au cœur d'une messe présidée par l'archevêque de Parakou, S. E. Mgr. Nestor Assogba en la cathédrale Notre-Dame de miséricorde de Cotonou. À ses côtés se trouvaient en qualité de concélébrants S. E. Mgr. Pascal N'Koué, évêque de Natitingou, Mgr. Gilbert Dagnon, administrateur diocésain de Cotonou ainsi qu'une quarantaine de prêtres.

Ils étaient nombreux les membres de la congrégation OCPSP et d'autres familles religieuses, les parents et amis, les fidèles venus prendre part à ladite célébration animée par la «maîtrise» de la cathédrale de Cotonou, et les chorales hanyé et aluwassio de la même paroisse.

L'ambassadeur du Bénin près l'État cubain a personnellement tenu à être présent à cette fête missionnaire.

Les moments forts émouvants de la célébration de l'événement ont été l'imposante procession d'entrée, la liturgie de la Parole, l'homélie assurée par Mgr. Gilbert Dagnon, la présentation des religieuses missionnaires par la mère supérieure des OCPSP, leur appel suivi de leur patétique réponse «oui, nous l'acceptons avec la grâce de Dieu», la bénédiction des religieuses missionnaires par leurs parents à travers la prière, l'imposition des mains sur elles par LL. EE. NN. SS. Nestor Assogba et Pascal N'Koué, et Mgr. Gilbert Dagnon, la remise des insignes de missionnaire aux quatre religieuses à savoir la Bible et la Croix, et la liturgie eucharistique.

Dans son homélie de circonstance, Mgr. Gilbert Dagnon a d'abord situé l'événement dans le cadre de la mystique des deux apôtres Pierre chargé de porter la Parole de Dieu à ses frères juifs et Paul, d'abord Saul qui, de grand ennemi de Jésus deviendra par la suite l'apôtre des gentils martyrs.

S'appuyant sur l'une des questions préalables que Jésus a posées à ses disciples dans l'Évangile : «Pour vous, qui suis-je?», et la réponse que Pierre lui a faite au nom de ses pairs : «Tu es le Messie, le Fils du Dieu vivant!», Mgr. Gilbert Dagnon dira : «Tout est là. Qui est Jésus pour vous? C'est sur la réponse à cette question que tout doit se fonder. Car, on ne croit pas à une chose ; on croit en une personne. Et croire, signifie avant tout, aimer et se livrer entièrement, sans regarder



Sœur Rose-Marie Arouna



Sœur Sophie Yakouto



Sœur Micheline Towanou



Sœur Elisabeth Houngbédéhinto

der en arrière, à celui qu'on aime». Et Mgr. Gilbert Dagnon de s'adresser particulièrement aux quatre religieuses missionnaires en ces termes :

«Mes chères sœurs, vous allez partir en mission.

«La première condition est que Jésus soit pour vous de Messie, le Fils du Dieu vivant... Il faut que vous croyiez véritablement à ce que Jésus est une victime et que comme Lui, vous devezez accepter aussi d'être des victimes, des agneaux... époussez les intérêts de Jésus car c'est sa personne que vous avez à annoncer... Pour ce faire, ayez conscience de votre misère. Sachez que vous n'êtes rien, que vous ne pouvez rien, que vous n'avez rien et que vous avez à attendre tout, pratiquement tout de Jésus...»

«La deuxième condition qui rejoint la première, a indiqué Mgr. Gilbert Dagnon, c'est avoir un amour fou pour Jésus. Il faut que vous puissiez vous écrier, vous aussi comme saint Paul : «Pour moi, vivre, c'est le Christ». Il faut que vous soyez envahies par Jésus, portées de l'intérieur par Lui.

logie en ce pays, le Bénin, comprenons que vous puissiez trembler. Mais avez confiance en Jésus. Il a déjà aplani les voies ; il a tout arrangé pour que vous soyiez bien accueillies. Il faut que vous partiez, car ce pays a besoin de témoignage, d'un témoignage nouveau ; ce pays a besoin d'être réchauffé par l'amour de Dieu... Certes, votre mission ne sera pas facile. Mais soyez sûres que le peuple de Dieu du Bénin vous suit de ses prières. N'ayez aucune crainte. Portez vraiment Jésus en vous ; vivez de Lui afin que votre vie soit votre première parole, que votre vie soit un témoignage authentique ; qu'on voit resplendir en vous Celui en qui vous croyez, Celui que vous aimez.

«Soyez bonnes, dignes, accueillantes, gentilles, bien, en un mot, soyez chrétiennes...»

Les prières et les conseils exprimés vont soutenir et accompagner les quatre ambassadrices béninoises de la Parole de Dieu dans leur mission à Cuba — un pays constitué d'environ 30% d'Afro-Cubains, originaires pour la plupart du Bénin. Cela explique la joie de Mgr. Gilbert Dagnon qui précise : «C'est un juste retour des choses que Dieu permet, que ce pays, le Bénin, surgissent des missionnaires pour aller travailler aux côtés de leurs frères et sœurs de race à Cuba et leur dire en particulier qui est Jésus. Nous devons en rendre grâce et en remercier de tout cœur Dieu...»

Et pour finir, Mgr. Gilbert Dagnon a exhorté chacun des fidèles à être missionnaire par sa prière quotidienne et à soutenir matériellement et selon ses moyens les différentes actions missionnaires de l'Église.

C'est dans le jardin de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus sur la cour du presbytère de la cathédrale que, après la messe, chacune des quatre religieuses missionnaires a laissé s'envoler de sa main un pigeon blanc, signe de leur départ pour la cause de l'Évangile.

Guy Dossou-Yovo

"LA CROIX DU BENIN"

Rédaction et Abonnement

"LA CROIX DU BENIN"

B.P. 105 - Tél. (229) 32-11-19

COTONOU

(République du Bénin)

Compte :

C.C.P. 12-76

C O T O N O U

Directeur de Publication

BARTHÉLEMY

ASSOGBA CAKPO

Dépôt légal n° 880

Tirage : 4.500 exemplaires

Nous remercions tout spécialement les personnes qui souscrivent un

Abonnement de Soutien 5000 à 8000 F CFA 50 à 80 FF

Abonnement de Bienséjour 10.000 à 13.000 F CFA 100 à 130 FF

Abonnement d'Amitié 20.000 F CFA et plus (200 FF)

Changement d'adresse 100 F CFA

TARIFS D'ABONNEMENTS par Avion

- Brésil 3.720 F CFA

- Côte d'Ivoire, Burkina Faso, Niger, Mauritanie, Sénégal et Togo 3.720 F CFA

- Guinée 5.760 F CFA

- Gabon, Tchad, Congo (Brazza), Cameroun et R.C.A. 5.760 F CFA

- France 5.760 F CFA

- Maroc, Tunisie, Libye et Sierra Leone 7.560 F CFA

- Malaisie, Cambodge, Thaïlande et Philippines 9.000 F CFA

- Kenya, Angola, Ouganda et Tanzanie 12.520 F CFA

- U.S.A 9.480 F CFA 94,80 FF

- Amérique (Nord, Centrale, Sud) 10.200 F CFA 102,00 FF

- Europe (Italie, Allemagne fédérale, R.F.A., Belgique, Espagne, Portugal, Suisse, Royaume-Uni et Norvège) 8.520 F CFA 83,30 FF

- Canada 10.200 F CFA 102,00 FF

- Chine 12.600 F CFA 126,00 FF

IMPRIMERIE NOTRE-DAME • TÉL. (229) 32-12-07 — COTONOU (REPUBLIQUE DU BENIN)

DE LA PRÉCARITÉ À L'EXCLUSION : LA PAUVRETÉ À L'ÈRE DE LA GLOBALISATION

(Suite de la première page)

préférentielle pour les pauvres, se fait le devoir de prêcher la métanoia (conversion des cœurs). Elle incite le riche et le pauvre, l'inclus et l'exclu, à lutter ensemble contre la précarité. Selon le Cardinal Carlo Maria Martini, deux axes d'action spécifient les différents rôles et services de l'Église. Il y a d'abord la «diaconie ex-fide» : c'est ce service motivé par la foi pour se mettre au service du prochain quel qu'il soit. Les chrétiens s'engagent à la solidarité en vertu de leur foi, leur diaconie s'encracine dans l'Évangile. Il y a ensuite la «diaconie à fide» : c'est le service direct de la foi, c'est-à-dire que l'annonce de la Bonne Nouvelle et le service pastoral sont le support et l'ossature de la communauté chrétienne, ecclésiale et humaine. Ces deux diaconies s'interpellent en réalité : ce serait une grave erreur d'exclure de la diaconie «ex-fide» — la promotion et le développement humain — la diaconie «fide» — la profession de foi et l'évangélisation comme fondement du témoignage chrétien —.² C'est dans la vision complète de la diaconie chrétienne, témoignage d'amour, que l'Église se doit d'agir, car sa lutte contre la pauvreté et la précarité matérielles s'accompagne toujours de son devoir d'enrichissement spirituel et moral. Riches comme pauvres sont quelques-uns pauvres et riches ; c'est en regardant l'homme intégral que l'Église vit et agit.

Comment exprimer la diaconie de l'Église aujourd'hui face à la pauvreté grandissante et la précarité persistante ? La globalisation est-elle exclusivement génératrice de malheurs pervers ? Comment faire la part des choses ? Avant de répondre à toutes ces questions, nous devons donner une définition la plus exacte possible de la pauvreté. Devons-nous nous satisfaire du stéréotype économique pauvre pour définir la pauvreté ?

VISION ÉCONOMISTE

Impossible donc de réduire et de lier la pauvreté à l'absence de revenu comme le fait si volontiers l'économisme. Celui-ci parle en effet avec les chiffres qui stupéfient et horrifient. Voici résumés quelques mots sur les indices de pauvreté :

« Dans les pays en voie de développement, la pauvreté prend des formes extrêmes et variées qui deviennent chaque jour, plus apparente, compte tenu des moyens d'information dont nous disposons aujourd'hui. Malgré tous les progrès accomplis au cours des cinquante dernières années, les différences entre le Nord et le Sud ne font que s'accentuer. Celles-ci étaient de 2 à 1 à la fin du siècle dernier, de 30 à 1 en 1945, et de 70 à 1 aujourd'hui. 20% de l'humanité possède 86% des richesses mondiales, alors que 20% des plus pauvres n'ont que 1,3% de celles-ci. Le résultat est que 1 milliard

300 millions d'habitants de la planète vivent avec moins de 1 dollar par jour ; parmi eux 800 millions souffrent de la faim quotidienne. En réalité, au cours des 25 dernières années, 200 millions d'humains sont morts de faim, soit 4 fois plus que le nombre de personnes tuées pendant la dernière guerre mondiale et plus que les personnes tuées pendant les nombreux conflits qui ont eu lieu pendant la même période.»³

L'économisme ne se trompe sûrement pas avec ses chiffres et calculs lui permettant de jauger la santé du monde grâce à l'indice de la croissance économique sanctionnée par la quête toujours grandissante de biens matériels, de loisirs et de services requérant une monétisation, une financialisation et une materialisation. Pris par le vertige de l'économisme, ceux qui poursuivent le gain, le profit et la richesse espèrent acquérir leur bonheur ; ils créent une corrélation entre la possession de l'argent et le plein épanouissement de la personne humaine. Cette conception du bonheur purement économique conduit à une recherche incontrôlée et sans fin des biens matériels en entraînant irrémédiablement d'innombrables effets pervers et négatifs à la société mondiale.

DÉTÉRIORATION DES RELATIONS HUMAINES

Sur le plan social apparaissent des formes multiples d'inégalité, le chômage, la détérioration des conditions de travail, le travail des enfants, etc. Sur le plan géostratégique, c'est la multiplication des conflits, le nombre toujours croissant des réfugiés, des immigrés et des émigrés, etc. Sur le plan écologique, les richesses naturelles sont abusivement exploitées, l'écosystème se détériore, la pollution sur mer, sur terre et dans l'espace est préoccupante, etc. Sur le plan politique, la souveraineté des parlements nationaux s'érige face aux réalités économiques nouvelles. Ils n'ont pas d'autres choix que de se soumettre au dictat des instances internationales où la loi des plus puissants et des plus riches règit et supplant le droit de la démocratie. L'exemple actuelle en Afrique et dans le Tiers-monde est la santé de la reproduction imposée par les Nations unies pour réduire par tous les moyens et méthodes la population des pays pauvres ; un meurtre et un assassinat sur commande,

Mais la pauvreté ne peut pas être réduite au manque de revenu, car le bien-être n'est pas seulement matériel mais aussi intellectuel, moral et spirituel. L'économisme le reconnaît en partie, car il est conscient du fait que les nantis et les puissants se doivent de contrôler l'accès à la connaissance scientifique, technique, stratégique et militaire, aux moyens de production, de transport, de commercialisation, surtout de communication et d'information. Le pauvre est contenu

dans un monde de différenciation, de démarcation, d'inégalité et d'exclusion.

Après l'échec du projet d'un Nouvel Ordre Économique International au terme des années 80, et de la quête d'un Nouvel Ordre Politique Mondial durant la présente décennie, le monde se trouve confronté en même temps au péril du nouveau millénaire, à plus de richesses concentrées dans les mains d'un petit nombre d'Etats, de corporations et d'individus, et plus de pauvreté subie par un nombre croissant d'Etats, d'entités diverses et d'être humains... Ainsi la population africaine est passée de 200 à plus de 800 millions au cours des dernières décennies. Les espoirs de faire sortir de la pauvreté et de l'ignorance des millions et des millions de personnes dans un avenir proche y sont bien minces dans les circonstances actuelles, en particulier là où des guerres et des conflits empêchent toute forme de développement prérequis à la lutte contre la pauvreté... Mais c'est surtout en Asie du Sud que la pauvreté affecte le plus de gens, à savoir plus d'un million de personnes, alors qu'on compte un peu plus de cent millions de pauvres en Amérique latine, et à peu près le même nombre en Europe de l'Est, et faut-il s'en étonner dans les pays industrialisés membres de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économique).⁴

LE PAUVRE

Le pauvre est celui qui ne peut pas choisir ou qui n'a pas l'occasion de choisir une vie tolérable et plus décente. Parqué dans l'ignorance et contenu dans l'analphabétisme, le pauvre, cet «esprit sous-alimenté», est placé dans une réelle précarité, car il lui est impossible de suivre l'évolution actuelle du monde et de se mettre au même diapason. Les offres d'emploi actuelles exigent de plus en plus une formation minimum de cadre moyen, c'est-à-dire des études allant au-delà du secondaire.

Le pauvre a aussi la garantie «longue durée» d'avoir une espérance de vie et de travail réduite, un accès hypothétique aux soins de santé primaires, une restriction, voire une absence de mobilité sociale et économique, une négation des besoins fondamentaux.

Pouvons-nous à partir de ces considérations donner une définition de la pauvreté ?

Partant d'une perspective économiste, la pauvreté est généralement définie par le manque de ressources pécuniaires et matérielles dont l'individu a besoin pour subvenir à ses besoins et bénéficier de certains services nécessaires à sa subsistance ; la pauvreté, c'est le manque du *minimum nécessaire*. Mais en parlant du *minimum*

nécessaire de biens et services, nous nous devons de nous interroger sur son contenu réel à la fois objectif et subjectif. L'indice de pauvreté ou de richesse varie d'une nation à l'autre, d'un continent à un autre. En France, par exemple, le RMI (revenu minimum d'insertion), devant aider le chômeur à éviter l'exclusion, s'élève à plus de 2 500 FF (250 FCFA) et le SMIC (salaire minimum interprofessionnel de croissance) dépasse les 6 000 FF (600 000 FCFA). Au Bénin le RMI est inexistant malgré la grande marée de chômeurs et le SMIC avoisine 22 000 FCFA (220 FF). Le RMiste reçoit le salaire d'un cadre supérieur au Bénin. En France, il ne pourra pas payer le chauffage, au Bénin, il sera en mesure de climatiser sa maison. En France se trouvant à la périphérie du «sans domicile fixe», il logera à la rigueur dans un studio, au Bénin il bénéficiera d'un espace suffisant lui permettant même d'avoir un jardin.

Toute la question se pose donc sur le sens de «minimum nécessaire». C'est en analysant les situations qu'on en arrive à quatre définitions essentielles de la pauvreté : On parle de *pauvreté absolue*, quand on constate le manque total de ressources vitales telles que l'eau, la nourriture, l'hygiène primaire, etc. Elle est par contre dite relative quand on compare les variantes entre les groupes sociaux ou entre les sociétés. Dire par exemple que l'Allemagne est plus riche que la France est relative, puisque ces deux pays sont en mesure d'assurer les biens essentiels à leurs citoyens ; mais dire que le Bénin est pauvre par rapport à la France ou à l'Allemagne est significative. Dans la notion même de pauvreté relative, il est bon de ne pas oublier ces deux axes. Une troisième définition de la pauvreté met en avant le *subjectivisme* de l'individu. Celui-ci se dira pauvre parce qu'il évaluera son bien-être, son épanouissement individuel par rapport à ses propres aspirations, convictions et préférences. Qu'une personne conceive être pauvre tant qu'elle ne possède pas un avion ou un yacht privé, est subjective. Il pourra aussi comparer ses revenus à celui d'un autre autant qualifié que lui, mais ayant un

(Lire la suite à la page 10)

NOTES

1 — Cf. Mgr. François-Xavier Nguyen van Thuân : *De la précarité à l'exclusion : La pauvreté à l'ère de la globalisation. Mot d'accueil du séminaire ayant eu lieu au Vatican du 24 au 26 mai 1999*.

— Toutes les notes et références suivantes sont tirées des communications et interventions reçues pendant ce séminaire. Je me dispenserai donc de les préciser chaque fois.

2 — Cf. Bischof Francisco J. Silota : *Risque and vulnerability and social exclusion : the commitment of the christian community*.

3 — Cf. Professeur Louis Sabourin, op. cit. Il reprend ici le rapport de synthèse de la dernière conférence de Milan d'octobre 1998 sur «La globalisation, un défi pour la paix».

4 — Cf. Professeur Louis Sabourin, op. cit.

CULTURE — SOCIÉTÉ

DE LA PRÉCARITÉ À L'EXCLUSION : LA PAUVRETÉ À L'ÈRE DE LA GLOBALISATION

(Suite de la page 9)

salaire sensiblement supérieur au siens dans une entreprise concurrente. Enfin, on parlera de **pauvreté humaine** pour désigner les personnes incapables d'utiliser leurs propres ressources (culturelles et humaines) pour s'assurer leur prospérité et leur épanouissement individuel et social. Ce sont des personnes privées malgré eux, de leur environnement social et culturel, des personnes à qui tout droit d'expression personnelle et propre est dénié par le fait même de leur pauvreté intellectuelle et matérielle.⁵

LA COMPÉTITION ÉCONOMIQUE

Mais dans un monde en compétition permanente, l'espace suffisant de réflexion sur l'agir responsable des personnes fait défaut. La pauvreté humaine n'est pas prise dans le cadre du développement intégral de la personne. Le non épanouissement de soi est souvent assimilé à son incapacité de rentrer dans la compétitivité économique. La vie est un échiquier, et il faut savoir se déplacer, damer les pions et mater l'autre pour être. Mais en fait, on possède, on a, sans pour autant atteindre un degré humain de maturité morale. On en arrive à confondre la pensée et l'action économiques avec le bien moral et humain de la personne. Tout est défini à la lumière de l'économie. Les buts assignés au progrès économique équivalent au bonheur de l'homme. La logique du développement économique, c'est la compétition s'apparentant à des jeux au sein desquels à volonté, les négociations commerciales se combinent. L'Organisation mondiale du commerce ne conçoit pas amoindrir ce système ; elle admet que l'intégration des pays pauvres dans l'économie mondiale dépend de sa capacité à entrer en compétition. Pour être «un

bon joueur économique», les pays pauvres doivent absolument étudier pour avoir la connaissance, s'éduquer à l'intrépide et implacable loi du marché, bien s'entraîner et se préparer tout en se jetant à l'eau sans hésiter. Avec ou sans eux, la compétition continue et ne s'arrêtera pas, ni ne relâchera sa course pour épauler ceux qui peinent à avancer. C'est un jeu où les arbitres sont impartiaux parce que invisibles, et les règles laissées à l'agrément et aux humeurs des marchés.⁶

UNE GLOBALISATION DANS LA SOLIDARITÉ

Face à ce constat, il n'est pas question de s'abandonner au désespoir, ni de se laisser entraîner par une logique économique qui vertigineuse. Rien ne semble pouvoir d'ailleurs l'arrêter : Mais les valeurs essentielles que l'économie laisse au bord du chemin ou abandonne consciemment ou non à l'abîme, devrait servir de ressort aux pays pauvres pour rentrer dans le mouvement de l'économie mondiale. Ce n'est pas en diabolisant l'extrême le mal actuel que nous réussirons à modifier le cours des choses. Nous sommes même enclins à confondre les termes et à comprendre la globalisation et les effets pervers qu'elle entraîne. «*On a tendance malheureusement dans trop de milieux à simplifier les analyses et à chercher une cause – en l'occurrence la globalisation – qui serait responsable de tous les problèmes de la planète, à commencer par la pauvreté.*» En fait, toucher à la pauvreté comme à la globalisation, est toujours délicat. *On n'arrange rien en étant sonnaire et en mêlant les genres.* Jean-Paul II n'est pas tombé dans un tel piège lorsqu'il reconnaissait lucidement, dans son discours pour la journée de la paix de 1997 que le défi est d'assurer «une globalisation dans la solidarité, une globalisation sans exclusion».⁷

Nous devons comprendre que notre existence humaine est passée de l'autosubsistance, des croyances diverses, du sens traditionnel de la famille – respect et continuité de la coutume, de l'autorité – à la course effrénée des richesses matérielles, à la soif sans trêve de progrès. C'est en ayant en mémoire ce phénomène de grande transformation sociale que nous devons aborder la question de la mondialisation en retenant les éléments nécessaires lui permettant de promouvoir la solidarité et de sauvegarder la personne humaine.

L'OPTION PRÉFÉRENTIELLE
POUR LA PERSONNE HUMAINE

Pour comprendre la pauvreté, il faut se référer aux propos de Jean-Paul II, lors du Congrès mondial sur la pastorale des droits humains en juillet 1998. Il disait et ne cessait de le répéter que «*l'homme est la première route et la route fondamentale de l'Église.*». A ce même Congrès, il fut complété par le Cardinal Etchegaray qui disait que «*le propre de l'Église est d'aller au plus loin de l'homme égaré, au plus profond de l'homme blessé dans sa dignité.*» La pauvreté n'est pas limitée à celui qui n'a pas le minimum nécessaire pour vivre. Elle ne se définit pas en vase clos, indépendamment de tout l'homme, au contraire elle s'y enrâince et s'incruste dans le cœur de l'homme blessé. L'option préférentielle de l'Église pour les pauvres se comprend plus comme une option préférentielle pour l'être humain, car c'est l'homme debout qui est recherché et poursuivi. Riches ou pauvres, inclus ou exclus, sont quelque part des hommes blessés au tréfonds d'eux-mêmes.

Il apparaît donc que la pauvreté est une réalité relative, en même temps qu'il faut

reconnaitre l'existence d'une pauvreté absolue marquée par le dénuement total et l'absence de ressources essentielles. La spiritualité évangélique ajoute aux différentes formes de pauvreté subie, la pauvreté choisie selon l'appel de Jésus invitant le disciple à vendre tout ce qu'il a, à le donner aux pauvres et à le suivre. François d'Assise est le type toujours vivant du choix radical de cette pauvreté.⁸

Mais ce qui nous intéresse, c'est la pauvreté subie conduisant inexorablement à l'exclusion. Dans un monde en mutation permanente, surtout notre siècle et celui à venir, de nouvelles formes de pauvreté apparaissent, et aucune société contemporaine ne peut se targuer de vivre sans cotoyer la pauvreté. Elle est partout ; elle marque l'homme blessé et conditionné par des réalités sociales, historiques, psychologiques, morales et spirituelles. Nous ne pouvons pas nous contenter de la constater, il nous faut chercher un moyen efficace pour reculer ses frontières en nous attachant à un monde plus solidaire. Comment promouvoir cette solidarité dans un monde tendant à globaliser par l'exclusion ?

(à suivre)

NOTES

5 — Cf. Professeur Renata Livraghi : *Poverty and empowerment : access to basic human needs.*

6 — Cf. Rubens Ricupero : *The integration of the poor countries into the world economy.*

7 — Cf. Professeur Louis Sabourin, op. cit. Voir le discours de Jean-Paul II dans l'*Osservatore romano*, 17.12.1997.

8 — Cf. Professeur Louis Sabourin : *Le parcours de la pauvreté à l'heure de la globalisation.*

Abbé Raymond R. GOUDJO
Archivéché de Cotonou : I.A.P.P.-C.A.J.P.

(Suite de la page 4)

interdit, sous peine de la souiller et d'attirer le malheur sur le pays : bref, il faudrait se garder d'indisposer les esprits bienfaisants protecteurs du domaine parcellaire. Un éventuel litige intervenait-il ? Aussitôt, toutes les dispositions étaient prises par les responsables politiques et religieux pour un heureux règlement : soit, on arrive à réconcilier les deux antagonistes qui se disputent la parcelle, objet de litige ; soit, en cas d'échec, la communauté villageoise leur en interdisait l'accès, provisoirement ou définitivement. Tous les membres de la société étaient attentifs à la recherche de l'entente et de la coexistence pacifique avec les esprits du territoir qu'ils habitaient.

Dans les sociétés monarchiques qui occupaient la majeure partie du territoire béninois, les migrants de la deuxième génération, souvent conquérants et envahisseurs, ne décimaient pas en général leurs prédecesseurs, premiers occupants connus

RAPPORTS SOCIAUX AUTOUR DE LA TERRE DANS LES MILIEUX RURAUX BÉNINOIS DU XVII^e AU XX^e SIÈCLE

du sol ; ils ne les privaient pas non plus des prérogatives ou priviléges attachés à leur ancien état d'occupation du territoire. Ils menaçaient presque toujours leur population, leurs susceptibilités et leurs responsabilités culturelles qu'ils respectaient également. Ils confisaient le pouvoir temporel tout en leur laissant les attributions religieuses découlant de leur statut de chefs de terre. L'on assiste ainsi à une sorte de répartition des rôles, des tâches, des fonctions : bénéfique pour le bien-être de la société, l'équilibre ainsi obtenu permet le fonctionnement harmonieux et rationnel du système sociopolitique. De façon

générale, si le chef de terre intervenait lors de l'intronisation du prince héritier, ce dernier, devenu roi, était souvent présent aussi lors de son sacre.

En outre, l'étranger qui arrivait dans une région se présentait au souverain qui le confiait au chef de terre ou l'installait avec le concours de ce dernier. Les cas de figure étaient nombreux cependant.

NOTES

(1) Les traditions des Bésorubé de l'Atakora font état de l'appartenance de leur territoir initialement à des esprits nains, puissances chthoniennes appelées

l'étenkodé (MAURICE A.-M., Atakora... 1986, 650 p. ill. Voir plus particulièrement p. 51).

(2) VINCENT (J. F.): «Présentation de l'ouvrage : le territoire et ses dieux : de la rencontre à la coexistence»

In VINCENT (J. F.), DORY (D.) et VERDIER (R.), Édit. La construction religieuse du territoire, Paris, Editions l'Harmattan, 1995, 379 p., voir p. 12.

(3) Ces deux mots désignent la même réalité, c'est-à-dire le possesseur du sol, le maître du sol, celui qui a la propriété du sol.

(4) VERDIER (R.): «Essai de socio-économique juridique de la Terre dans les sociétés payannes négro-africaines traditionnelles»

In Cahiers de l'Institut de Science Economique appliquée, Humanités, (N° 95, Novembre 1959, Série V, N° 1, Numéro Spécial.); p. 142.

(5) MAURICE (A.-M.): Atakora... 1995, p. 52.

(6) MAURICE (A.-M.): Op. cit. 1995, p. 52.

A. Félix IROKO

DES JOURS... L'AFRIQUE ET LE MONDE AU FIL DES JOURS... L'AFRIQUE ET LE**RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO : UNE GUERRE OUBLIÉE
OÙ SONT L'ONU, L'OTAN, LES ONG, LES JOURNALISTES ?**

La vie des Africains ne vaut décidément pas chère. Telle est lamer constat d'un témoin oculaire à l'Est de la République démocratique du Congo, pour des raisons de sécurité, ce religieux a requis l'anonymat. La guerre qui a repris en août dernier fait partie des trop nombreux conflits oubliés. Elle fait pourtant quotidiennement son lot de victimes. Quand ce ne sont pas les armes qui tuent, la pénurie, la malaria ou le sida s'en chargent.

Un conflit derrière lequel se cachent néanmoins de gros intérêts économiques et stratégiques. Comment expliquer sinon que les armes y affluent par milliers de tonnes ? Si le Congo n'était pas si riche, il n'y aurait pas de combats. Celui qui dirige le Congo a les moyens d'amasser pour lui et ses proches des fortunes colossales, conservant notre interlocuteur. Les troupes rebelles, soutenues par le Rwanda et l'Ouganda sont en lutte pour le contrôle du territoire et tentent de prendre possession de Mbujimayi, capitale de Kasai. Mais depuis l'été 1998, ni les troupes gouvernementales de Kabila, ni les troupes rebelles, divisées elles-mêmes en factions divergentes ne sont parvenues à prendre un avantage décisif. Les armées vivent sur le dos de la population aujourd'hui menacées de famine.

APIC : Toute l'attention internationale est aujourd'hui focalisée sur le conflit du Kosovo. Il existe cependant dans Afrique des guerres nettement plus meurtrières dont on ne parle pas...

N. N. : Par rapport au Congo, le Kosovo est à peine un canton suisse ! En août 1998, le massacre commis par les rebelles de Bandalier, plus de mille selon d'autres estimations), tous des civils bien entendu. À Makobola, le 1er janvier 1999, il y en a eu au moins autant, même si encore une fois le bilan officiel fait état d'une quinzaine de morts. À Burhiniyin et à Walungu on a compilé plus de 250 morts entre le 19 et le 21 mars 1999. Une centaine à Maguna à la même date. De tout cela à peine quelques lignes dans les journaux. Décidément la vie des Africains ne compte pas. Où sont l'ONU, l'OTAN, les ONG, les journalistes ?

APIC : Après la chute de Mobutu et la victoire de Kabila en mai 1997, l'accalmie aura été de courte durée avant la reprise des combats ?

N. N. : La guerre, ou plus précisément l'agression des Tutsis alliés aux rebelles congolais du Mouvement démocratique du Congo de Wamba dia Wamba (MDG) a commencé début août 1998 par l'Est avec une progression d'abord rapide. Ils pensaient atteindre dans un délai assez bref la ville de Mbujimayi, située à 400 kilomètres à l'Est et qui a une importance décisive pour Kabila parce qu'elle est la capitale du diamant. La résistance des troupes de Kabila ajoutée à celle des anciennes milices Hutus interhamwe «réfugiées» du Rwanda a cependant été plus forte que prévue. Jusqu'à présent les rebelles n'ont pas réussi à prendre Mbujimayi.

Les rebelles avancent mais généralement ils ne laissent pas de troupes sur place, pas même des sentinelles, sauf dans les grandes villes.

APIC : Cette avancée des rebelles a été aussi l'occasion de terribles massacres de populations civiles...

N. N. : Les Mayi-Mayi des forces armées populaires (FAP), un groupe allié à

Kabila, ont commencé à harceler les rebelles par des guet-apens. Il y a eu alors en représailles des massacres répétés comme Kasika, Makobola, Kamituga, avec chaque fois des centaines de morts. Les Mayi-Mayi descendant des collines, font des razzias éclairées puis retournent très vite dans les collines ou la forêt. La vengeance des rebelles est terrible, ils ont rasé plusieurs villages en tuant toute la population.

Les rebelles Tutsis et leurs alliés congolais sont très bien armés et beaucoup mieux disciplinés que les soldats gouvernementaux. Des quantités énormes d'armes arrivent régulièrement par avion en provenance principalement de Kigali ou de Goma au Rwanda. À Kalemie, selon une source très sûre, 1 800 tonnes d'armements sont arrivées de Kigali à raison de 90 tonnes par jour avec trois avions gros porteurs, pendant vingt jours. On peut tout de même s'interroger : comment Kigali a-t-il fourni de tels stocks ?

D'un autre côté, il faut signaler le pillage quasi systématique de nombreuses paroisses dans l'Est du pays lors du passage des militaires en fuite. De nombreuses communautés religieuses avec leurs centres de santé et leurs maternités ont été complètement saccagées par les soldats. Par ce fait même, l'Église en sort très appauvrie.

APIC : La rébellion bénéficie donc de solides soutiens extérieurs ?

N. N. : Militairement Kabila est faible, mais il a regagné des points sur le plan diplomatique. Il a réussi à faire reconnaître qu'il s'agit bien d'une guerre d'agression. Même l'ONU a dénoncé cette agression du Rwanda et de l'Ouganda. Pendant des mois, ces deux pays niaient farouchement toute implication dans ce conflit. Les États-Unis soutiennent les agresseurs et leur fournissent des armes, peut-être aussi les Sud-Africains. Kabila, lui, a le soutien surtout de l'Angola et du Zimbabwe.

Bien équipés, les rebelles ont toutefois le grand désavantage d'être hâts de la population qui a entendu parler des massacres. Les Congolais constatent aussi que là où les rebelles s'installent, c'est le pillage systématique de tout ce qui a la moindre valeur. Le matériel des hôpitaux, par exemple, est expédié vers Kigali. C'est très différent de la première guerre contre Mobutu où les rebelles alliés à Kabila ont été accueillis en libérateurs. En outre l'armée rebelle fait une discrimination très nette entre combattants Tutsis, en dollars, et congolais, payés en francs congolais !

APIC : Sur le terrain la situation semble très confuse avec de nombreuses attaques, contre-attaques, déploiements et replis...

N. N. : L'avancée des rebelles est beaucoup plus lente que prévue, en raison aussi de la géographie, du climat, de la

malaria et du sida répandu également parmi les soldats. Par contre, ils sont très courageux et même avec des pertes de 30 à 50% dans un combat, ils ne reculent pas. J'ai l'impression que le commandement règne aussi par la terreur. C'est «marche ou crève», car même pour ceux qui le voudraient, il n'y a aucun moyen de déserter. On dit aussi que les Rwandais sortent maintenant des Hutus des prisons et proposent le marché suivant : ou la mort ou le front. On retrouve donc aujourd'hui mêlés des Tutsis et des Hutus rwandais qui se battent contre les exilés Hutus qui sont du côté de Kabila.

APTC : Le conflit qui se prolonge a aussi de lourdes conséquences pour la vie et l'économie de la région.

N. N. : Tout est paralysé. Là où ils ont la maîtrise du territoire, les rebelles ne font rien pour remettre en route le pays. Depuis août dernier, aucun enseignant, aucun fonctionnaire n'a été payé. Les écoles ont recommencé uniquement parce que les parents se sont cotisés pour payer les enseignants, mais beaucoup n'ont pas les moyens de le faire. Les routes, les ponts sont détruits, rien n'est entrepris pour les réparer. Le train Kindu-Lumumbashi, absolument essentiel pour la région puisqu'il transporte le riz, l'huile de palme, les arachides et les denrées agricoles vers le sud ne circule plus.

Au début Kabila avait payé les arrérés des fonctionnaires, le train roulait, les soldats étaient disciplinés, la police se mettait en place, des canonniers avaient repris l'entretien des routes, faisant renaitre quelque espoir, mais cette foute guerre est à nouveau arrivée et a tout remis par terre.

APIC : On a l'impression que la population est prise en otage entre deux pouvoirs antagonistes.

N. N. : En avançant les rebelles disent : «nous sommes vos libérateurs !». Mais la population pense : «pour nous libérer de qui, de quoi ? Nous n'étions pas mécontents de Kabila». La population est contre la rébellion, mais les troupes gouvernementales en commettant des exactions et en s'attaquant à l'Église et aux missionnaires ont aussi finalement perdu toute crédibilité. C'est une grave erreur car l'Église est là pour servir le peuple par les écoles, les dispensaires, les maternités, les infrastructures et même les routes ou les ponts. C'est une des rares institutions qui fonctionnent encore un peu dans ce pays et qui a une influence sur la population. Le peuple est totalement découragé. Les gens pleurent sur le chaos qui leur est imposé.

APIC : Face à ce gâchis et face au découragement, voyez-vous encore un espoir de solution ?

N. N. : Pour le moment, on ignore totalement dans quel sens la situation va évoluer. La révolution va-t-elle aboutir ? Va-t-on vers un cessez-le feu et des négociations, les Tutsis seront-ils d'accord de se retirer ? Autant de questions sans réponses.

Le premier ministre rwandais Paul Kagame a dit clairement vouloir occuper une partie de l'est du Congo. À Bukavu, par exemple, toutes les inscriptions indiquant République du Congo ont disparu. On mentionne uniquement «Province du Sud-Kivu». Lorsqu'on passe la frontière vers le Rwanda, le tampon de la douane ne porte pas le terme de République du Congo mais uniquement «Province du Sud-Kivu». Théoriquement on prétend maintenir l'inviolabilité des frontières mais en pratique... Qui va s'engager dans ce boublier ? Il sera très difficile de chasser les occupants au moins de Bukavu et de Goma. Ils y sont et ils y resteront pour un bon moment.

APIC : La société civile, qui avait pris une certaine importance dans les dernières années de Mobutu, peut-elle encore s'exprimer ?

N. N. : Du temps de Mobutu, un peu partout des groupes de défense des Droits de l'Homme ou de «Justice et Paix» s'étaient constitués. Avec l'arrivée de Kabila et son parti unique de l'AFDL, tout a été mis en veilleuse. Aujourd'hui, de tels groupes sont actifs uniquement dans les grands centres de Kinshasa, Bukavu et quelques autres villes. Mais ils sont mal vus, car le régime de Kabila est de plus en plus totalitaire.

On parle néanmoins de dialogue et de grand débat national. L'opposition à Kabila se fait de plus en plus présente. Récemment à Kinshasa, des étudiants ont entonné la Zairoise, c'est-à-dire l'ancien hymne national de Mobutu devant Kabila. Les militaires les ont embarqués, mais Kabila les a fait relâcher. L'effort de guerre commence vraiment à peser trop lourd.

Le pays connaît une certaine liberté de presse. À Kinshasa, il y a une douzaine de journaux de tendances très diverses, dont certains assez critiques envers le gouvernement. Le problème est le prix, à un dollar l'exemplaire ce n'est pas abordable pour la majorité des gens. Quant à la radio, bien souvent, on n'a plus d'argent pour acheter des piles.

APIC : Quelle peut être la position de l'Église dans cette situation ?

B. N. : Au Congo, l'Église a beaucoup de poids auprès des populations, car on ne peut absolument rien attendre d'en haut. Elle a fait énormément pour le développement. Elle veut simplement continuer son travail et sa mission auprès de la population, mais elle est actuellement visée. La volonté n'est pas forcément de l'ancantir, mais d'affaiblir sa position. Il ne faut pas oublier que Kabila est un marxiste ami de Fidel Castro et de Khadafi. Son idéologie est très claire.

Mon espoir est que toutes les composantes puissent s'asseoir autour d'une table pour négocier dans le respect de toutes les parties en présence pour le bien de la population civile meurtrie.

par Maurice PAGE (apic / mp)

ECONOMIE — DÉVELOPPEMENT**NOUS DEVONS RETROUVER EN NOUS-MÊMES LA CAPACITÉ DE PENSER NOTRE DÉVELOPPEMENT**

(Suite de la première page)

projet du PNUD intitulé «Millénaire pour l'Afrique». En quelques mots, dites-nous ce que revêt le contenu de ce projet et quels sont les avantages que pourraient en tirer le Bénin ?

Professeur Albert Tévoédjré : Je dirais pour vous répondre qu'il s'agit d'une commission indépendante composée de personnalités africaines de différentes religions et origines politiques, économiques, socioprofessionnelles, géographiques et scientifiques.

Mission :

1 — Réfléchir aux principales priorités de l'Afrique à la veille du 3ème millénaire. On connaît aujourd'hui les principaux défis qui entrent l'Afrique. Il est bon de les ramasser et de les soumettre à la réflexion de plusieurs personnalités dans des tables rondes régionales pour dire : voici ce qui nous fait crier en Afrique, voici ce qui nous fait craindre pour l'avenir, voici ce contre quoi il faut mobiliser nos forces.

2 — Faire réhabiliter la pensée d'Afrique. Vous avez voulu savoir les avantages de ce projet pour le Bénin. Il n'y aura pas dans ce projet des avantages en termes de milliards. Non ! Les avantages qu'on en tirera c'est la mobilisation de la capacité africaine à faire des milliards. Il ne sera donc pas question de dire «les Blancs nous ont donné ceci ou cela». Non ! Il y aura un projet qui va mettre en exergue la nécessité pour les Africains d'être des inventeurs de technologie appropriée dans maints domaines. Cette commission indépendante leur permettra, à travers sa mission bien accomplie, d'être des hommes et des femmes capables d'appartenir à un réseau de recherche scientifique, technologique, un réseau de production ou d'invention pour que le développement se fasse par nous-mêmes. Le développement qui ne se pense pas ne se trouve jamais.

Il est d'ailleurs faux de dire : les Français, les Belges, les Allemands font ceci ou cela parce qu'ils sont dans des pays développés. Il s'agit donc pour nous de nous réapproprier les moyens que nous avons avec évidemment l'enrichissement de tout ce que le monde nous apprend aujourd'hui, car la science est universelle.

Imaginez qu'à Rome, en Italie, en Inde ou en Égypte vous avez des monuments qui datent de quatre mille ans. C'est dire qu'il y avait des mathématiciens, des physiciens, des architectes, des gens qui ont calculé toutes ces choses-là. Ce n'est donc pas d'aujourd'hui.

Chez nous aussi, cela a existé. J'en veux pour preuve ce grand trou qu'a été pour nous l'esclavage. Il nous faut par conséquent retrouver en nous les capacités de penser notre développement et de le mobiliser. Or aujourd'hui, parlant de «millénaire», on constate que tous les pays, toutes les grandes régions sont pratiquement mobilisés. En Allemagne par exem-

ple, il existe déjà tout un groupe «Jubilé pour l'an 2 000». Et comme vous le savez, il y a une tradition chrétienne du Jubilé. C'est cette tradition qui a prévalu dans la mobilisation des foules aujourd'hui et des organisations non gouvernementales pour exiger la fronde des dettes. C'est cela que nous appelons Jubilé de l'an 2 000. Il faut donc toujours penser à l'Église catholique chaque fois qu'on parle de Jubilé. Mais c'est une occasion aussi pour le monde entier y compris les musulmans et les autres, pour se poser une question de conscience. Voilà que je franchis un cap ou un millénaire : qu'est-ce que je deviens, moi, en tant qu'Africain ?... Dois-je continuer la guerre des Grands Lacs, continuer à accueillir le plus grand nombre de réfugiés chaque année dans le monde ? C'est quoi finalement notre avenir ? Vais-je continuer à toujours dépendre des autres ?... Et j'aime souvent rappeler la pensée de Nietzsche : «Seul ce qui fait mal, très mal sait l'homme tout entier et accélère le processus d'irruption de l'esprit en lui». Si nous avons vraiment mal, saisissons l'occasion du millénaire pour nous réveiller. C'est cela que l'administration du PNUD a compris en s'engageant à mettre à notre disposition des moyens financiers pour réfléchir à nous-mêmes. J'ai alors la charge de mobiliser ces penseurs, ces scientifiques, ces hommes politiques et de vision pour, sur deux ans, faire un grand rapport avec des conclusions et des prépositions de ce que devraient être pour nous, désormais, le sens de la science, le sens d'une vraie école de développement, le sens de notre lutte contre le Sida, etc. Il

ne faudrait pas oublier ici tout le côté développement, c'est-à-dire la lutte contre la pauvreté. Et c'est là que nous allons relancer l'idée heureuse que nous avons eue au Bénin de l'accession à un minimum social commun. Car il n'y a pas moyen de sortir de la pauvreté s'il n'y a pas partage, et équité, si l'il n'y a pas un minimum auquel les populations ont droit en matière de services sociaux communs qui les rendent, non pas en infra-humanité mais au moins en humanité.

Voilà les raisons pour lesquelles j'ai accepté cette charge-là. J'en suis actuellement préoccupé parce que j'ai été beaucoup entraîné au Bénin. Il est temps que je finisse avec ce que j'ai fait au Bénin pour m'atteler à cette nouvelle responsabilité. Nous avons déjà accusé six mois de retard parce que cela devrait commencer depuis le 1er janvier 1999. Mais on va les rattraper

car, en réalité, le millénaire commence en l'an 2 001 et non en l'an 2 000. Nous n'avons pas à faire une stratégie mondiale de lutte contre la pauvreté. Nous allons tracer des pistes. Un peu comme le club de Rome avait lancé son grand rapport intitulé «Hâte à la croissance». C'était excessivement dit. Mais c'est un peu comme aujourd'hui la dioxide ; vous en faites des herbivores ruminants, vous en faites des carnivores et vous vous étonnez d'avoir des bœufs folles... Voilà des choses sur lesquelles il fallait attirer l'attention des gens : ce sont là des questions à évoquer, et en ce qui nous concerne, pour l'Afrique, nous mettrons l'accent sur ce qui paraît être les dangers graves contre lesquels il convient de mobiliser davantage notre pensée. Nous allons magnifier ce qui se fait ou peut se faire en Afrique. Nous essaierons de créer d'autres espaces de coopération, que ce soit des espaces Indo-Bénin, Sri Lanka-Bénin, etc. ; créer des espaces de coopération avec des gens qui font, avec peu de choses, l'essentiel de ce qu'il vous faut pour avoir un développement. Nous n'allons pas rester là à toujours imiter les Américains ; eux, ils ont un environnement, des hommes et des ressources que nous n'avons pas. Si on veut faire comme eux, il nous faut prendre le temps de le faire. Nous avons par exemple des capacités de traitement médical qui jusqu'à présent sont négligées. Or c'est des choses réelles qu'il faut promouvoir, qu'il faut toujours essayer. Si non qu'est-ce que nous, nous appartenons au monde ? Qu'est-ce que nous inventons ? Qu'est-ce que nous vendons aux autres ? Avec notre bambou

qu'est-ce que nous faisons. Je laisse de côté les Blancs, mais les Asiatiques savent le faire avec le peu de choses qu'ils ont. Qu'est-ce que nous, nous produisons ?... Bref, voilà des raisons pour lesquelles nous avons estimé qu'une pensée africaine autour de l'an 2 000 est quelque chose d'important.

«La Croix du Bénin» : Monsieur le professeur, ce projet démarre à un moment où la plupart des pays africains sont sous ajustement structurel. Ne craignez-vous pas d'effets négatifs qui pourraient entraîner les PAS sur le projet «Millénaire pour l'Afrique» ?

Professeur Albert Tévoédjré : Cela n'a rien à voir avec le projet «Millénaire». Le programme d'ajustement structurel (PAS), c'est notre faute. Ce n'est pas la faute des autres. Si vous vous endettez

n'importe comment, si vous gérez votre pays n'importe comment, si vous gérez votre coton n'importe comment, vous devrez vous attendre un jour à avoir de problème. Le banquier qui veut vous aider à vous en sortir pose ses conditions. Nous avons donc à nous en prendre à nous-mêmes pour n'avoir pas fait en sorte que ces situations n'arrivent.

C'est précisément à cause de cela qu'il nous faut repenser et le développement, et les mécanismes, et les démarches y afférents. Ce faisant, nous aurons moins d'ajustements structurels parce qu'on sera plus sérieux et plus rigoureux. Dès lors, on fera les choses en les orientant véritablement vers nos besoins et nos moyens.

«La Croix du Bénin» : Monsieur le professeur, quelles sont vos impressions au moment où vous quittez la politique active ?

Professeur Albert Tévoédjré : Je suis très heureux que ça soit le journal La «Croix du Bénin» qui vienne m'interviewer sur ces questions-là. Parce que je suis chrétien et La «Croix» est notre journal.

C'est le Pape Pie XI qui a dit que «la politique, c'est le plus vaste champ de la charité».

Un moment où je quitte la politique active, je demande aux chrétiens de s'engager en politique sérieusement. Nous n'aurions aucune raison de déplorer que le pays aille mal si nous nous désintéressons nous-mêmes de l'exemple que nous devons donner, d'être en politique parmi les meilleurs qui donnent de leur bonne volonté, de tout ce qu'ils ont pour que l'éducation soit meilleure, pour que la santé atteigne tout le monde, pour que le ministère social commun soit une réalité pour tous.

L'Évangile selon saint Matthieu, chapitre 25, nous dit : «*et étais malade, tu m'as soigné...*». Eh bien ! ce n'est pas seulement d'aller visiter un malade tous les jours à quatre heures du matin qui compte. Si vous pouvez être un bon ministre de la santé et prendre des décisions qui conviennent pour que tout le Bénin ait désormais des soins de santé performants, vous faites déjà l'action de l'Évangile. C'est très important. Il ne s'agit donc pas de rester là à dire à longueur de journée : «*les politiciens c'est des voleurs, des sales, des corrompus, des...*». C'est un comportement ridicule. Le Pape même nous invite en tant que chrétien à nous engager dans la politique pour y faire valoir les valeurs morales et éthiques requises et y témoigner de ce que nous sommes : «*sel de la terre et lumière du monde*».

Si les chrétiens ne s'engagent donc pas dans la politique, qu'ils ne s'étonnent point de voir un jour le pays entre les mains des «voynous» qui vont en faire ce qu'ils veulent. C'est très sérieux ! Moi je n'ai pas pris ma part ; j'ai plutôt fait ma part et je m'en vais.

Propos recueillis par Alain Sessou et Guy Dossou-Yovo



Professeur Albert Tévoédjré